

## ETHNOGRAPHIES DE LA PARTICIPATION

Daniel Cefai *et al.*

De Boeck Supérieur | *Participations*

2012/3 - N° 4  
pages 7 à 48

ISSN 2034-7650

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-participations-2012-3-page-7.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Cefai Daniele *et al.*, « Ethnographies de la participation »,  
*Participations*, 2012/3 N° 4, p. 7-48. DOI : 10.3917/parti.004.0005  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Ethnographies de la participation

› Daniel Cefaï, avec Marion Carrel, Julien Talpin, Nina Eliasoph, Paul Lichterman

---

## › Résumé

Dans le contexte d'un renouveau de l'ethnographie du politique, le passage en revue d'enquêtes ethnographiques sur des terrains ayant trait à la participation permet de baliser un domaine de recherches en développement. L'enjeu de ce numéro n'est pas seulement méthodologique. Les ethnographies de la participation interrogent les frontières mêmes de leur objet. Elles invitent à explorer, au-delà des dispositifs identifiés comme participatifs, les sciences citoyennes, les pratiques électroniques, les conversations ordinaires ou les mobilisations collectives. Elles restituent des formats d'engagement dans des assemblées et des styles organisationnels d'associations. Elles accompagnent les moments d'émergence d'une participation non programmée et procèdent à la filature de réseaux et de processus dispersés dans l'espace et dans le temps. Elles documentent la question de l'acquisition de capacités politiques et éclairent le sens des refus de participer. Ce dossier rassemble six articles ayant fait le pari d'une ethnographie de la participation dans six pays différents : États-Unis, Grande-Bretagne, Belgique, Espagne, Argentine et France.

---

Choisir le titre « ethnographies de la participation » implique d'emblée de préciser ce que l'on entend par les deux mots qui composent l'expression. La difficulté tient au fait qu'ils sont tous deux victimes de leur succès : le flou qui nimbe leur signification, alors que nombre de recherches s'en réclament, rend notre entreprise délicate. « Ethnographies » – au pluriel, tant les styles en sont divers – est pris ici au sens strict d'une enquête incorporant un moment central d'observation, de première main, directe ou participante, et de description dense, dont procèdent les analyses. « Participation » est entendu au sens large : il renvoie dans ce dossier à une gamme de situations allant de mobilisations collectives de citoyens auto-organisés ou d'organisations communautaires à des dispositifs institutionnels de consultation ou de concertation autour de problèmes urbains.

L'enjeu est d'abord d'interroger les frontières mêmes de la participation, en parallèle aux frontières du politique. Restreindre la focale aux seuls dispositifs institutionnels aurait été contraire à la perspective ethnographique, qui suppose une indétermination initiale de l'objet étudié. Notre choix permet de prendre en compte, à côté de la participation aux affaires publiques par des canaux officiels, des modes de participation spontanée à des mobilisations collectives et tout un registre de pratiques de participation qui passent souvent inaperçues, soit parce qu'elles relèvent des « épreuves de vigilance » d'une « petite politique » (Overney, 2011), à « bas bruit » (Borzeix, Collard, 2009), soit parce qu'elles engagent des modes d'intervention peu argumentés, que l'on retrouve du reste à d'autres moments historiques (Cossart, Keith, Talpin / *Participations*, 2012). Ce seul déplacement fait bouger les contours habituels de la catégorie « participation », telle qu'elle est mise en œuvre en philosophie politique et en science politique<sup>1</sup>.

L'enjeu est également méthodologique. Si, en France, l'étude des phénomènes participatifs est avant tout « qualitative », elle est rarement à proprement parler ethnographique. Les recherches reposent souvent sur un travail de terrain, avec immersion au sein du milieu étudié, mais elles recourent en premier lieu à des entretiens, donc à des matériaux d'ordre déclaratif, hors contexte et ne proposent que peu de descriptions et d'analyses de situations (Cefai, 2010). Au-delà du cas français, assez spécifique, l'approche ethnographique taille son territoire en contrepoint des perspectives quantitatives, dominantes aujourd'hui, ou expérimentales, qui testent les effets de la délibération soit dans des dispositifs hors-sol (Fishkin...), soit dans des laboratoires de sciences sociales (Mutz, Gastil, Rosenberg ou Neblo...). Tout l'enjeu d'une ethnographie de la participation est alors de l'étudier telle qu'elle se fait, et non telle qu'elle devrait être, sur « site naturel », et pas simplement en situation d'expérimentation ou de sondage.

[1] Ce vers quoi, en France, la transdisciplinarité de la revue *Participations* et du GIS « Participation du public, décision, démocratie participative » nous a déjà engagés.

Par souci de produire des données qui interpellent les spécialistes de la théorie de la démocratie, souvent focalisés sur les échanges délibératifs, nous avons cependant transmis la consigne, respectée par tous les « participants » à ce numéro, de décrire des scènes d'assemblées pour y faire apparaître des mécanismes d'interaction ou des dynamiques collectives, d'ordinaire peu pris en compte dans la littérature. Mais ces situations d'assemblée ne peuvent être comprises que replacées dans des contextes d'expérience privée ou publique, allant du plus personnel au plus formel, où elles trouvent leur sens. L'idée a donc été de s'en tenir au registre descriptif, fortement ancré dans les données de terrain, en évitant d'importer des catégories et des hypothèses fortes de l'extérieur, et en recourant à une démarche avant tout inductive pour s'interroger sur le sens « politique » des activités pratiques et discursives qui font la « participation ».

Le pari a, espérons-nous, été tenu. La palette de cas, ici offerte aux lecteurs, vaut pour invitation à aller plus loin dans l'exigence de comprendre les processus de participation à partir d'enquêtes fondées sur l'observation et sur la description. L'un des enjeux d'une perspective ethnographique est de rendre compte précisément de ce qui se passe à l'échelle locale, de la complexité et de la richesse des situations de participation telles qu'elles se font et de l'expérience qu'en ont les participants, avec ses innovations, ses ambiguïtés et ses paradoxes. Cette introduction se contentera de donner quelques repères bibliographiques sur les « ethnographies de la participation », de poser un certain nombre de questions méthodologiques et théoriques et d'ouvrir la thématique de la participation à d'autres domaines de recherche.

## Le renouveau d'une ethnographie du politique

Les ethnographies de la participation s'inscrivent dans le cadre de la résurgence d'une ethnographie du politique. La plupart des enquêtes en sciences sociales et politiques recourent au sondage, à la statistique ou à la cartographie, à la documentation ou à l'entretien pour réunir, ordonner et analyser des données. L'une des plus-values de l'ethnographie du politique est son attachement à l'observation *in situ* et à la description dense pour faire émerger une compréhension inédite de situations concrètes et produire de nouvelles catégories et propositions théoriques.

### Ethnographier le « politique »

Ce que l'on appelle ethnographie du politique commence à s'imposer, depuis quelques années, comme l'une des façons légitimes d'enquêter sur des objets politiques. Quelques publications se sont succédé et se sont efforcées, avec plus ou moins de clarté, de décrire des manières de faire et de pointer ce qu'elles ont de spécifique par rapport aux autres méthodes de science politique ou

de sociologie politique (Auyero, Joseph, 2007 ; Baiocchi, Connor, 2008 ; Schatz, 2009 ; *Qualitative & Multi-Method Research*, 2009 ; Wedeen, 2010 ; Berger, Cefai, Gayet-Viaud, 2010 ; Luhtakallio, Eliasoph, 2012). Les arguments en faveur d'une ethnographie du politique sont multiples. Elle permet à la fois d'explorer autrement les fonctionnements de la vie institutionnelle (Abélès, Jeudy, 1997), de décrire précisément en quoi consiste l'engagement dans des partis, des syndicats ou des associations, de suivre des campagnes électorales et de comprendre en quoi consiste la participation politique, au sens classique du terme, en en rendant compte telle qu'elle se fait et non telle qu'elle est représentée dans des récits d'entretien ou dans des questionnaires de sondage. Une démarche ethnographique ne s'en tiendra pas non plus à la restitution d'architectures juridiques et institutionnelles, et elle sera *a priori* sceptique, même vis-à-vis des icônes de la démocratie participative, qu'il s'agisse de gouvernance fiscale et administrative au Kerala, de police communautaire à Chicago ou de budget participatif à Porto Alegre. Elle fait le pari qu'elle ne comprendra en quoi consiste la police communautaire (Fung, 2003) qu'en suivant au long cours des escadrons de police, en prenant part à des *neighborhood councils*, sur un mode répétitif et comparatif, en examinant comment des formes de coopération policiers-habitants se déploient dans le temps autour de situations problématiques et les stratégies locales dont ce dispositif devient l'enjeu. Elle est convaincue que les expériences de budget participatif (Heredia et al., 2012 ; Cary, 2007) ne peuvent être évaluées qu'en suivant de près, sur de longues périodes, leur mise en œuvre, en étudiant chacune des composantes impliquées, en examinant la façon dont le droit est rendu opérant et dont d'autres règles émergent, en faisant le lien entre la multitude des interactions observables et leurs environnements sociaux et politiques.

Cette démarche est coûteuse en temps et en énergie et elle requiert une implication forte du chercheur (pour certains, redoublant leur engagement civique : Juris, 2007 ; Broqua, 2009). Le grand classique en la matière reste *Street Corner Society* de W. F. Whyte qui a su rendre compte de la place du genre ou de l'ethnicité en politique, décrire de l'intérieur ce qui est condamné de l'extérieur comme pratiques de clientélisme et de corruption, restituer les échanges de services et de faveurs qui avaient cours dans la campagne électorale d'un quartier italo-américain des années 1930 à Boston et les hiérarchies de pouvoir et de prestige qui s'y mettaient en place. La participation politique y est alors examinée comme un phénomène parmi d'autres, réancrée dans ses contextes sociaux et culturels, recadrée par rapport aux expériences des enquêtés, avec leurs attentes, leurs croyances, leurs stratégies, leurs conséquences. Il paraît juste de faire de Whyte l'un des auteurs de référence d'une telle démarche, puisque toute sa vie durant, depuis sa position à l'Université de Cornell, il a dirigé des projets d'enquête collective et fédéré un réseau de « recherche-action participative » (*participatory action research*) dans l'industrie et dans l'agriculture (Whyte, 1991).

## L'infra- ou le proto-politique : quand la participation est politique sans l'être

Ethnographier des situations de participation requiert avant tout de rester sur ce terrain, d'acquiescer une familiarité avec ce qu'y font leurs participants, de prêter attention au caractère contextuel de leurs activités, d'en ressaisir les sites spatiaux et les séquences temporelles. Cet accès par l'observation directe à une dimension incarnée et contextualisée de l'expérience est d'autant plus précieuse que les situations sociales ne sont perçues comme politiques, ni par ceux qui participent, ni même, bien souvent, par ceux qui les observent. On parle souvent d'« infra-politique » (Scott, 2008), au risque de fixer des états de fait qui viendraient « avant » ou se tiendraient « en dessous », telles que ces « résistances » qui se posent « contre », « au revers » ou « à côté » des scènes et des auditoriums officiels, où sont dressées des façades de déférence ou d'obéissance. Plus généralement, l'enquête rend perceptibles des « signes infimes, à peine visibles » (Luhtakallio, Eliasoph, 2012), des habitudes et des croyances d'action, des façons de communiquer ou de coopérer qui tombent hors du radar des philosophes ou des politistes. La participation à la politique du quartier ne se résume par exemple pas aux réunions publiques ou aux suffrages électoraux. Une ethnographie de la « participation populaire » à des programmes communautaires, à la politique urbaine ou à la compétition électorale (Vidal, 1999) révèle les relations de respect, d'entraide ou de solidarité entre voisins de Brasília Teimosa, une « favela urbanisée » de Recife, de leurs clivages raciaux, politiques ou religieux, et leurs implications dans les associations d'habitants, où devient intelligible la transformation des indignations de la vie quotidienne en motifs de revendication dans des arènes publiques. J. Lolive (2009) évoque de son côté l'« esthétique participative » pour désigner des alliances entre « habitants riverains » et artistes intervenant dans des mobilisations communes. L'embellissement de la ville, qui était déjà une revendication des progressistes américains à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, donne lieu aujourd'hui à des aménagements alternatifs, à des performances éphémères ou à des créations d'ambiances qui font de l'engagement corporel dans un environnement urbain une forme de participation indissociablement esthétique et politique.

L'ethnographie permet également de montrer comment des engagements dans des groupements que l'on qualifiera, à première vue, de religieux ou de professionnels, peut prendre le tour de la participation politique.

La participation aux communautés évangéliques se traduit tant par la création de partis politiques et de groupes parlementaires que par une implication locale dans le travail d'éducation et d'assistance sociale. De très bonnes enquêtes ethnographiques sont disponibles sur la *Moral Majority* de Jerry Falwell, qui signa l'entrée en politique en 1979 de la nouvelle droite chrétienne, concurrençant *Christian Voice* aux États-Unis (Harding, 2000) ou en français, sur le réseau missionnaire *Youth with a Mission* (Fer, 2010). Munson (2009) décrit des manifestations anti-avortement qu'il dit polysémiques, où les performances de rituels

funéraires dans les manifestations sont porteuses d'un sens indissociablement religieux et politique. P. Gonzalez (2011) a accompagné les membres d'une Église évangélique à Genève, dans leurs pratiques d'assemblée de danse, prière, chant de louange et parler en langue et en montrant la portée politique de leur « combat spirituel » contre le mal (2008)... S. Bleil a également analysé les pratiques mystiques des sans-terre de l'*assentamento* Santa Maria au Brésil, dont la dimension politique n'était *a priori* pas décelable (Bleil, 2012). Dans ce dossier, M. Berger ou H. Balazard donnent à voir, à Los Angeles et à Londres, combien la dimension religieuse peut être présente dans l'activité délibérative. Si l'organisation *London Citizens* est œcuménique, elle mobilise en effet des techniques et des pratiques évangéliques et s'appuie sur un rapport personnel à l'engagement. Cette littérature est souvent négligée par les bilans de recherche sur la participation civique ou politique.

Il en va de même pour la sociologie de pratiques professionnelles. Les magistrats, les architectes, les médecins ou les économistes ont pu se mobiliser en faveur de causes qui étaient soit liées à des enjeux spécifiques – faire valoir leurs compétences, défendre leur autonomie ou au-delà, agir conformément à des idéaux menacés, mais cruciaux d'un point de vue déontologique – soit transcendaient les frontières de la sectorisation pour se porter dans d'autres arènes (Champy, Israël, 2009). Certains avocats, à la façon de ceux ethnographiés par J. Katz (1982), se sont ainsi mis à défendre des groupes défavorisés, se spécialisant, du reste, dans un type de clientèle, par exemple les « travailleurs étrangers » ou les « sans-papier », créant des organismes dédiés à cette finalité, comme le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), s'engageant par ailleurs dans des syndicats professionnels et, plus largement, proposant leur expertise à des associations civiques. Cette espèce de *cause lawyering* a donné lieu à peu d'ethnographies, comme celle de N. Fischer (2009), montrant la co-participation de la Cimade à la gestion de la politique d'immigration dans les centres de rétention administrative. Elle implique d'élargir l'horizon de ce que l'on entend par participation civique ou politique.

## Du trouble au problème public – et au revers, le refus de participer

La démarche ethnographique est précieuse pour comprendre comment, pourquoi et pour quoi les participants participent. La plupart des modèles invoquent des intérêts, des motifs ou des raisons de participer qui seraient donnés à l'avance ou assignent des causes structurales et des dispositions culturelles au fait de participer. L'ethnographie recadre ces éléments dans des contextes d'expérience – par exemple quand elle accompagne la transformation de troubles de la vie quotidienne en problèmes publics. M. Carrel (2006) a raconté le cas de Lila qui découvre, à travers sa participation à un « groupe de qualification mutuelle » mettant en contact habitants et professionnels pendant six mois, que son dossier d'attribution d'un logement social n'est pas bloqué par la responsable du service logement de la Mairie, mais que son traitement dépend d'une longue chaîne

d'opérateurs. Inversement, les fonctionnaires comprennent mieux le désarroi et les mouvements d'humeur et de violence des usagers au guichet. D'une certaine façon, écrit Carrel, suivant H. Pitkin, Lila passe du « Je subis » (une forme de racisme) au « Nous avons droit » (à la construction de davantage de logements et à la transparence des critères d'attribution). Elle ne se perçoit et ne se présente plus comme une victime, mais recadre ce qu'elle vit par rapport à un « Nous, citoyens », exposés aux dysfonctionnements d'une politique du logement. Elle prend conscience d'injustices, sans pour autant adopter un langage militant, et convertit ses difficultés personnelles en manifestations d'un problème public. La participation à une procédure de discussion a « politisé » son point de vue, tout en le nuancant, grâce à la co-enquête engagée par les membres du groupe de qualification mutuelle. « Ça m'a réveillée ! », dit-elle, même si ce « réveil civique » au sein d'un « contre-pouvoir délibératif temporaire » ne dure pas, et si tout en restant consciente, elle se « replie » et « renonce à dénoncer au-delà de son cercle amical, familial et professionnel ».

Participer, c'est ainsi prendre part à des univers de sens en train de se faire, s'initier à des formes d'expérience publique, apprendre à maîtriser des processus de catégorisation et d'argumentation, des manières de voir et de dire et des activités de coopération et de communication – autant de modalités d'engagement dans un monde commun. La question de la participation peut être alors ressaisie dans le cadre d'une sociologie des mobilisations collectives et des problèmes publics. Participer, c'est traverser un processus de prise de conscience collective et publique d'une situation problématique et se lancer dans le travail d'imputation de responsabilités, d'attribution de causes et d'anticipation de conséquences. Cet effort d'enquête et de réflexion ébranle les repères de l'affectivité, de la sensibilité et de l'imagination et remanie les perspectives en termes de biens communs ou dans le langage de l'intérêt général. On s'est beaucoup intéressé à la question des conditions et des procédures de délibération, à l'exclusion ou à l'auto-exclusion de certaines franges de population ou aux mécanismes de contrôle ou de manipulation de dispositifs de participation. Mais hors des études des sciences et technologies (STS), la participation a peu été explorée, conformément aux intuitions de Dewey, comme un *processus d'enquête et d'expérimentation, autant que de discussion* (Cefaï, Terzi, 2012). Celui-ci est pourtant crucial. On peut en prendre pour exemple les revendications de pouvoir des malades qui veulent être acteurs et non pas patients de leur maladie (pour une synthèse : Epstein, 2008). Ils co-participent à la programmation et à l'évaluation de leurs thérapies, se proposent pour expérimenter de nouvelles molécules, contrebalancent l'expertise médicale par leurs réseaux d'enquête et d'information, bouleversent les relations avec les médecins, critiquent les politiques économiques de trusts pharmaceutiques et les politiques de la santé publique de l'État (Barbot, 2002 ; Callon, Rabeharisoa, 1999). Cette dimension est également centrale, en contrepoint du débat public, quand des riverains du futur tracé du TGV Méditerranée doivent produire un argumentaire acceptable et efficace dans des réunions publiques en vue de faire valoir leur opposition à ce projet, et à cette fin, enquêtent sur l'écologie et l'histoire de l'agriculture

locale ou sur le référentiel socio-technique, le « système TGV », conçu par la SNCF (Lolive, 1997). La participation peut ainsi susciter des processus d'enquête, qui remettent en discussion des questions qui ne l'étaient pas ou plus (Barthe, 2006) ou qui recadrent les modes de problématisation et de publicisation proposés par les institutions. Les débats de la Commission nationale du débat public (CNDP), par exemple, font émerger des publics improbables, animés par des coalitions qui regroupent des opposants politiques, des riverains inquiets et des activistes écologiques, des pêcheurs et des conservateurs du littoral, unis par leur commun rejet du projet (Rui, 2004 ; Monnoyer-Smith, 2012).

Dans bien des cas, cependant, l'observateur pourra s'étonner du fait qu'en lieu et place de l'engendrement du problème public auquel on aurait pu s'attendre, une expérience traumatisante se solde par le silence, le déni ou l'indifférence (Stavo-Debauge, 2012). On a alors affaire à un *refus de participer*. Le prototype dans la littérature est celui de Gino, refusant de participer à l'Association réunionnaise contre les myopathies, tout comme d'avoir affaire aux médecins, pour ne pas être identifié comme malade (Callon, Rabeharisoa, 1999) ou celui de ces agriculteurs intoxiqués aux pesticides, refusant de participer aux efforts collectifs de reconnaissance de leurs maladies comme professionnelles. Ce refus du « politique », auquel certains sont prêts à accorder un sens politique, peut également prendre une autre forme. N. Eliasoph (2010) a montré comment des personnes parfaitement capables d'endosser des discours et de développer des analyses de type civique ou politique, commutent, dès lors qu'elles sont placées devant des micros ou des caméras, vers le registre des motivations d'ordre privé : elles disent agir en tant que mères de famille ou propriétaires de leur maison, ces raisons domestiques, audibles par certains en raison de leur charge émotionnelle, étant facilement discréditées par d'autres comme émanant de groupes Nimby. De tels publics « fragiles » (Eliasoph, 2003) ont de la peine à se donner une perspective commune, une existence médiatique, un ciment collectif et une représentation politique. Pour rendre compte de ces évitements ou de ces évaporations de la participation, Lichterman (1996) ou Eliasoph (2010) ne se contentent pas des schémas explicatifs du retrait des individus vers leur sphère privée, des effets de la domination symbolique ou de l'absence de conscientisation pour cause d'aliénation. Ils proposent de suivre pas à pas des expériences en train de se faire, en contexte, sur un mode compréhensif, et de découvrir un sens de ce qui pourrait à première vue paraître irrationnel. On peut ainsi comprendre les bonnes raisons de ne pas participer et décrire les multiples sens que peut prendre un engagement participatif.

### **Des dispositifs de participation formatés à l'avance...**

Le mot « participation » peut recouvrir toutes sortes de situations, de celles où les participants ne font que prendre part à un dispositif de places et de procédures fixé à l'avance, dans lequel ils sont désignés comme « citoyens »,

« habitants » ou « usagers », à celles où, en se mobilisant par eux-mêmes, ils font émerger ce que la philosophie pragmatiste de J. Dewey (2010) a qualifié de « publics ».

On peut prendre pour exemple du premier cas de figure l'ethnographie de C. Neveu sur les conseils de quartier roubaisiens (Neveu, 2003) ou celle de M. Berger (2009) sur les Commissions locales de développement intégré à Bruxelles. Avec une minutie goffmanienne, ce dernier propose une *micro-analyse d'un ordre de l'interaction*, fortement contraint par l'une des institutions impliquées. Les « citoyens ordinaires », ces « profanes » de la politique, viennent y prendre des places qui leur sont pré-attribuées. Ils y sont mis dans des postures de « répondants » plutôt que de « décideurs ». Cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient prisonniers de cadres de participation imposés d'en haut. Si étroites soient leurs marges de manœuvre, d'improvisation et d'imagination, ils apportent leur part à ce dispositif participatif. L'ordre de l'interaction est asymétrique. Les élus et experts ont la main – le pouvoir de définir les situations problématiques, d'orienter la teneur et le cours de la délibération et de prendre les décisions qui en découleront. L'ordre de l'interaction ne s'en déploie pas moins comme une « activité collective », imprévisible et indéductible. Il offre des prises aux performances pratiques et discursives des « profanes ». Certains d'entre eux, leaders d'associations, apprennent à maîtriser les termes économiques, techniques ou juridiques du débat et dotés d'une forme d'expertise, se font les traducteurs et les transmetteurs de perspectives alternatives. Les autres recourent aux cadres et aux ressources des interactions ordinaires pour bousculer l'ordre du jour et l'ordre des places. En développant cette « micro-écologie de la résistance » (2011) et en explorant les « positions énonciatives » (2012) prises par les différents participants aux assemblées, Berger se donne les moyens ethnographiques de décrire en quoi les jeux étaient déjà faits dans ce dispositif participatif et comment néanmoins, du jeu peut toujours être introduit dans ces formes de délibération « standard ». La posture ethnographique permet alors d'éviter le double écueil des études sur la participation : celui de la dénonciation pure et simple de ce qui apparaît comme une énième technique de gouvernement ou stratégie de domination, celui de l'apologie d'une forme d'implication des citoyens aux affaires publiques, tenue pour bonne pour l'amélioration de la démocratie. Elle permet souvent d'obtenir des résultats contre-intuitifs. Baiocchi montre par exemple que, dans certains contextes, des institutions pilotées par l'État (*state-sponsored*), en fournissant des points d'appui matériel et en imposant des règles du jeu, sont capables de créer des espaces de discussion ouverte, de conduire à la participation des personnes « reléguées dans des sphères subalternes » et d'induire de nouvelles dynamiques dans les « interactions entre arrangements participatifs et société civile » (Baiocchi, 2003, p. 68-69 ; voir aussi Fung, Wright, 2003 ; Brenner, 2004). En accordant un véritable pouvoir décisionnel au dispositif, sous la pression d'organisations communautaires, un gouvernement fonde, paradoxalement, un espace d'autonomie, où vont se produire une inversion partielle des priorités de l'agenda et une politisation de la société locale (Baiocchi, 2005).

L'ethnographie est la plus à même de saisir sur le vif tous les « débordements » de la participation programmée et les tactiques des participants ordinaires pour faire passer leurs messages, relevant davantage de témoignages personnels, de ruptures de l'ordre du jour, de traits d'humour, de silences ou de huées, que d'une argumentation bien articulée. Elle permet de voir des conduites qui échappent aux analyses normatives parce qu'anecdotiques, inconvenantes ou insignifiantes. L'article de M. Carrel et J. Talpin dans ce dossier, sur les conseils de quartier à Roubaix, souligne comment, en dépit d'une portée réduite des paroles et activités des participants sur la décision politique, des formes de résistance à bas bruit, de critique et de dénonciation sont à l'œuvre. Un même dispositif peut se décliner différemment selon son organisation matérielle, ses modes de programmation et d'animation, mais aussi son environnement social, civique et politique (les formes de vie associative, la démographie et la géographie du quartier, la présence des partis politiques...). Selon Carrel et Talpin, la question de l'autonomie et de l'efficacité de la procédure est survalorisée dans les travaux sur la démocratie participative, au détriment de la description de cette procédure en acte et en contexte. Un point analogue peut être fait par rapport aux mythes qui nimbent les dispositifs orientés par une ingénierie de l'activisme, comme le *community organizing*, dans la mouvance de Saul Alinsky : application de recettes de mobilisation, travail de cristallisation d'intérêts communs, capitalisation d'un apprentissage collectif, stratégie politique du rapport de forces... Les enquêtes de terrain les plus riches, sur cet héritage de l'organisation communautaire, sont celles de M. Warren (2001) et R. Wood (2002). Elles montrent, comme l'étude de cas de S. Chauvin (2011) sur le *Santa Maria worker center*, une association de salariés précaires, employés par des agences de travail journalier à Chicago, les difficultés à transcender les barrières raciales dans la lutte collective. H. Balazard, dans ce dossier, décrit quant à elle les assemblées et les coulisses des *London citizens* qui recourent à de telles techniques de rassemblement, ainsi que le processus de « formation de leaders ». L'ethnographie de la politisation de personnes précaires et de leur transformation en leaders à travers la participation révèle les tensions et les ambiguïtés à l'œuvre, entre l'idéal démocratique revendiqué et la cuisine interne de l'organisation, entre le recours à des techniques de mise en scène et la visée d'émancipation des personnes, entre le désir d'inclure un maximum de personnes dans les débats et le souci d'être efficace dans les mobilisations.

### ... à l'émergence imprévisible de publics civiques et politiques

Dans ces procès de participation, encadrés par des dispositifs techniques, institutionnels et politiques, conçus au pire comme une simple façon de consulter, d'informer et de justifier des décisions prises à l'avance, au mieux comme une procédure délibérative orientée vers l'obtention d'un consensus argumentatif, des places sont pré-attribuées aux participants, leurs activités et interactions sont étroitement régulées et orientées et les lieux et les moments de réunion bien encadrés. À l'inverse, dans une perspective pragmatiste (Dewey (2010), la

participation à des dynamiques collectives de définition de situations problématiques, d'identification de spectres de solutions possibles, par débat, enquête et expérimentation, et d'évaluation par anticipation de leurs conséquences désirables ou détestables, engendre des publics. Ce processus se passe en deçà des lieux officiels de délibération publique comme les chambres parlementaires et des forums politico-administratifs où des élus et des fonctionnaires sont chargés de concevoir et d'appliquer des politiques publiques. Il est très différent d'une « pragmatique communicationnelle », au sens de K. O. Apel ou de J. Habermas. Dewey ne refoule pas les attachements particuliers et concrets des personnes et des collectifs. Il suit leurs transformations à travers des opérations de discussion argumentée, mais aussi d'arrangement, de composition et de négociation. Il ne vise pas tant un consensus rationnel qu'il éclaire les perspectives des uns et des autres et cherche à assurer leur coexistence, moyennant concessions mutuelles et échanges de reconnaissance. Il n'oppose pas *a priori* délibération et négociation, d'un côté la recherche du meilleur argument et de l'autre le compromis entre intérêts bien compris. Et les conversations ordinaires – *just talk* (Polletta, 2008) –, même si elles semblent éloignées du thème de la participation et déconnectées des sphères de la décision politique, n'en ont pas moins une importance cruciale. Alors que la théorie politique s'intéresse de façon croissante à cet en-deçà de la délibération formelle (Mansbridge, 2003), et à la place des conversations ordinaires dans la formation des processus démocratiques<sup>2</sup>, le recours aux entretiens ou aux sondages paraît bien pauvre pour comprendre la texture civique de ces discussions informelles et leurs liens avec des formes plus actives de mobilisation. Si les moments formels de débat sont toujours pris dans des contextes d'expérience de la vie quotidienne et dans des processus d'association, d'enquête et d'expérimentation (Bohman, 2008) qui les débordent, la saisie de leurs ressorts et de leurs conséquences requiert un investissement durable sur le terrain.

Cette démarche pragmatiste a été mise en œuvre dans le cas d'un conflit urbain autour de la réhabilitation d'un quartier parisien, dans les années 1990. D. Cefaï (2007b) commençait par y pointer les ancrages de ce qui était devenu une affaire publique dans des épreuves affectives, des relations interpersonnelles et des savoirs locaux. La participation à une arène publique prend souvent des détours qui n'ont rien de public. Elle trouve son élan dans des chocs moraux, se mobilise à travers des réseaux d'interconnaissance et se nourrit des expériences du proche. Pour gagner une portée politique, la dynamique de problématisation et de publicisation requiert par contre un travail de « commensuration », de coordination et de généralisation entre situations locales, engagé par les associations de quartier. La participation se fait dans cette traduction de contextes d'expérience proche dans un système de coordonnées publiques, et réciproquement.

[2] L'article de Michael Schudson, « Why Conversation is not the Soul of Democracy », traduit dans le précédent numéro de *Participations*, est une pièce de ce débat sur la place des conversations ordinaires dans l'expérience démocratique (Schudson, 2012 [1997]).

Elle se forge dans l'effort d'apporter des solutions viables, pertinentes et crédibles à une situation problématique et de contrer les projets d'urbanisme de la mairie d'arrondissement et de la Ville de Paris. Loin d'être cantonnée aux conseils de quartier et aux réunions de concertation, la participation prend place sur de multiples scènes – à dominante médiatique, politique, administrative, scientifique ou judiciaire. Chacune de ces scènes est dotée de « ses formes institutionnelles, ses investissements en capitaux et ses distributions de pouvoir, ses règles du jeu plus ou moins contraignantes, ses routines et ses rituels pratiques, ses jeux de rôles et de statuts et ses hiérarchies de pouvoir et d'autorité ». Les participants doivent en outre se plier à « ses répertoires de catégorisation et d'argumentation, ses modèles de raisonnement et de délibération, ses dispositifs d'administration de la preuve et ses circuits de pression et de décision » (Cefaï, 2002) pour que leurs plaintes, critiques et demandes soient recevables.

H. Nez a ainsi pu suivre, dans ce dossier, la façon dont les *Indignados* de Madrid ont petit à petit fait émerger, à travers leurs réunions, les thèmes et les enjeux qui leur paraissaient pertinents politiquement. Ils ont dessiné de nouveaux fronts du conflit d'intérêt et d'opinion, ont inventé leurs propres modalités de rassemblement, de débat et de décision, ont testé de nouvelles manières de « faire du commun » et de « faire du public ». Les *Indignados* se soumettent à des votations collectives, pour autant qu'ils aient le sentiment d'y avoir contribué par leurs témoignages, leurs investigations et leurs discussions, et d'obéir à une forme de volonté collective, celle de l'assemblée des citoyens, réfractaire à toute forme de manipulation ou de récupération. Ils ont ouvert une arène publique, articulée autour d'une architecture institutionnelle qui n'existait pas auparavant, qui redouble les forums officiels de la démocratie électorale et représentative. Et ils se posent explicitement des questions, tant techniques que politiques, sur comment concilier consensus et prise de décision, comment maintenir la dynamique délibérative à mesure que le nombre de participants décroît, comment éviter la quasi-professionnalisation de certains des intervenants... Les participants prennent part à de tels dispositifs, au sens où ils leur donnent leur part et en reçoivent leur part (Zask, 2011).

## Qui et quoi observer et décrire ? Où, quand, comment ?

Alors que les travaux théoriques et normatifs relatifs à la démocratie délibérative se sont multipliés au cours des années 1990, des appels à des enquêtes empiriques ont également vu le jour, soulignant la nécessité de rendre compte des pratiques telles qu'elles se font. J. Mansbridge a été ainsi l'une des premières, dans son ouvrage *Beyond Adversary Democracy* (1980), à s'appuyer sur un travail fin d'observation et de description des pratiques démocratiques de *town meetings* et d'une entreprise autogérée en Nouvelle-Angleterre. Il faut aller

chercher la participation là où elle se rend visible, par exemple les assemblées et les manifestations – ces situations de coprésence que Goffman (2013) traitait de « rassemblements orientés » (*focused gatherings*). Mais il faut aussi déplacer l'objectif et focaliser tout ce qui se passe hors des sites participatifs : ouvrir à la fois, vers le haut, sur les institutions et les acteurs officiels qui ont un pouvoir de décision en matière d'action publique (Mazeaud, 2010), et, vers le bas, sur les dynamiques de mobilisation et d'association dont émergent des dénonciations et des revendications et dans lesquelles s'ancrent les engagements des participants. Avoir une démarche ethnographique permet de donner de la chair aux modèles qui sont supposés expliquer les « mouvements sociaux » ou les « politiques publiques ».

## Observer et décrire des assemblées

Peu à peu se constitue un corpus de descriptions de ces publics en action que sont les réunions de concertation, les forums électroniques, les conseils de quartier, les ateliers ou jurys citoyens<sup>3</sup>... En quoi l'ethnographie peut-elle apporter une plus-value à cette littérature ? Goffman (2013) a proposé un certain nombre d'outils de description et d'analyse pour les explorer, qui n'ont guère été mis à l'œuvre empiriquement (McPhail, Wohlstein, 1983 ; Cefaï, 2007). Quels sont les phénomènes concrets qu'une enquête de terrain peut prendre en compte sous la catégorie de « participation » ?

D'abord, l'ethnographe décrit le « quand » : cerner les marqueurs conventionnels d'ouverture et de clôture, analyser les séquences de temporalisation avec leur rythme, leurs intrigues et leurs tournants et inspecter les horizons temporels de la préparation et de la programmation, de la récapitulation et du résumé. Il décrit ensuite le « où » : l'agencement du local où a lieu l'événement, son équipement en technologies d'éclairage, d'image et de son et son arrangement écologique – présence d'objets, taille de la salle, organisation des places, visibilité de symboles... La circonscription spatiale du lieu et la séquenciation temporelle du moment comme unités de pertinence descriptive sont importantes et doivent être indexées sur ce qui fait sens dans les contextes d'expérience des participants. Puis, l'ethnographe se pose la question de « qui » participe. Au-delà des statuts officiels fixés par le protocole, qui est inclus dans le processus ? Le « format de scène » (*platform format*) (Goffman, 1983) commande à la distribution des places d'acteur, de spectateur ou d'auditeur et le type de position (*footing*) qu'ils vont prendre. En outre, à leurs postures énonciatives sont attachées des « identités interactionnelles », qu'ils s'attribuent et qu'ils

[3] Voir la littérature sur les « mini-publics », ces assemblées tirées au sort de personnes sans intérêt notable pour un enjeu d'action publique et appelées à délibérer à son propos selon un protocole et une procédure bien réglées (Fung, 2003 ; Sintomer, 2007 ; Blondiaux, 2008 ; Lang, 2010 ; Flamand, 2011).

endossent au cours des activités. Goffman (1988) proposait d'enquêter sur les « rôles de production et de réception » qui organisent les « engagements de participation » – notamment, d'un côté, les mandants, les auteurs et les animateurs de l'événement, de l'autre, les destinataires, présents ou absents, ratifiés ou clandestins. Au nom de qui parlent les participants (Vitale, Boschetti, 2011) ? Qui s'impose comme leader ? Qui dit ne pas se sentir habilité à s'exprimer ? Comment la parole se distribue-t-elle et s'échange-t-elle, autour de tel ou tel sujet de discussion ? Existe-t-il des « coteries », des « cliques » ou des « clans » qui organisent l'inaccessibilité ? Des postes clefs dans les assemblées ou dans les commissions sont-ils monopolisés par des représentants de groupes d'intérêt ou de mouvements d'opinion ? Est-ce que ces tactiques d'empêcher d'autres voix d'accéder au public sont dénoncées et comment y remédie-t-on ? On pourrait rajouter à ce tableau les professions qui coproduisent l'événement : maîtres de cérémonies, hôtesse d'accueil, régisseurs du son et de la lumière, appariteurs du service d'ordre, chauffeurs de salle et facilitateurs de débat... Et mettre en valeur les « actants » que sont les documents et enregistrements rendus ou non disponibles, les courriers, boîtes aux lettres, listes électroniques, cahiers de doléances, sites internet, permanences qui permettent la remontée de vœux, critiques ou propositions vers les organisateurs.

L'ethnographe peut également décrire des styles de discussion, plus ou moins formels ou relâchés (Goffman, 2013), des plus agonistiques, où le conflit semble valorisé, aux plus conciliants, où tous les compromis sont possibles pour éviter le conflit, aux plus rationnels, où prédomine la quête du meilleur argument. Les canaux et les langages institutionnels peuvent être respectés, désertés ou détournés ; les performances publiques peuvent se redoubler de « transcriptions cachées ». Parfois, c'est le consensus qui est visé, comme dans les réunions de *participatory democracy* de la New Left (Polletta, 2002), en écho lointain à celle des Quakers en Nouvelle-Angleterre, avec toutes les difficultés que pointe H. Nez dans ce dossier. Parfois, la pluralité de points de vue qui s'exprime met en scène la coexistence entre des différences d'opinion ou de croyance. Le statut des émotions peut être extrêmement différent selon les pays. M. Berger montre ici comment, à Los Angeles, le récit du comportement « héroïque de nos jeunes » pendant un incendie, avec la solennité, l'emphase, les pauses et les larmes, participe à la consolidation d'une forme particulière de communauté et à la légitimation des conseils de quartier vis-à-vis d'autres organisations telles que la Croix-Rouge. D'autres fois, le choc frontal entre preuves, faits et démonstrations est supposé faire émerger une vérité. Mais il arrive aussi souvent que l'échange rhétorique fasse valoir des arguments d'autorité ou vaille comme monstration de force ou de pouvoir de l'un ou l'autre camp. De certains débats, le résultat est prévisible, tellement ils suivent une sorte de scénario rituel ; pour d'autres, les processus concrets de coordination et de communication conduisent à des résultats imprévus. Des mini-scandales ou affaires peuvent bouleverser l'ordre du jour, allant jusqu'à donner lieu à des suspensions de séance ; des tactiques de monopolisation de la parole ou de harcèlement procédural peuvent étouffer la logique délibérative. En général, ces différentes modalités se composent dans

la même assemblée. Les « valeurs » de tolérance et de pluralisme, d'inclusion et d'égalité, d'ouverture et d'indétermination, de réflexivité au double sens de changer sur ses propres opinions à l'épreuve des autres et de débattre sur les principes et les règles du débat, mises en avant pour dessiner les contours d'une *bonne* participation, ne relèvent pas de la déclaration d'intention ou du sentiment éprouvé. Elles sont observables et descriptibles. P. Lichterman (1998 et 1999) a ainsi décrit sa surprise, alors qu'il s'attendait à rencontrer des formes dures de « politique de l'identité » dans des groupes *queer*, d'assister à des « forums » de « citoyenneté active » et de « discussion critique », auxquels participaient des Afro-Américains, des mères seules, des assurés sociaux... hétéros, gays et lesbiennes, et où étaient débattus des problèmes de justice sociale et de politique locale.

L'ethnographie permet de reposer la question des asymétries ou des inégalités de statut et de pouvoir entre les participants à une assemblée. On peut compter les ratios de femmes et d'hommes. Dans une réunion, on peut estimer d'un coup d'œil si certaines catégories comme les étrangers ou Français d'origine immigrée, les moins de 25 ans ou les plus de 60 ans sont sur- ou sous-représentées. Mais la composition, l'agencement spatial et l'ordre temporel d'une réunion sont significatifs quant à la place qui est attribuée aux élus, aux experts et aux notables et aux simples participants. L'organisation de l'accessibilité et de la visibilité peut centrer l'attention publique sur les officiels ou, au contraire, regard et parole peuvent circuler facilement entre tous les membres de l'assemblée ; l'ordre du jour peut privilégier la prise de parole initiale de représentants accrédités, sinon conduire à sa monopolisation, ou au contraire, laisser du temps à des interventions non programmées. La dramaturgie de l'assemblée peut avoir une fonction instrumentale – un outil de « gouvernance performative » (Futrell, 2002) – mais elle a aussi tout simplement une valeur expressive : c'est dans la configuration sensible de l'assemblée que les participants se situent les uns par rapport aux autres et que se distribuent leurs places interactionnelles, que se gagnent ou se perdent la représentativité, l'autorité et la légitimité et qu'une dynamique collective de réflexion et de discussion émerge ou non. L'ethnographie rend compte du « profil d'engagement » (*contour of involvement* : Goffman, 2013) d'une réunion ou d'une série de réunions. Elle décrit « qui » y prend part et « comment », qui y prend de l'ascendant ou qui reste en marge. Elle suit le « quoi » qui y est mis en débat ou maintenu à l'écart. D. Kaminstein (1996) décrit une série de réunions publiques organisées par l'agence de protection de l'environnement en vue de nettoyer la décharge de déchets toxiques de Lipari Landfill. Certains sujets tombent hors-cadre : dès lors que les parcs publics sont déclarés n'avoir pas été touchés par la pollution ou que la technologie retenue est supposée la plus efficace, la discussion est close par l'assertion de faits. Carrel et Talpin évoquent le refus de soumettre à discussion à Roubaix le fort taux d'abstention aux dernières élections, jugé non pertinent par le secrétariat permanent pour un débat en plénière. La discussion est close par le soupçon porté sur un conseiller de vouloir « politiser » le conseil de quartier et d'attirer les critiques sur un territoire « qui va bien ».

Mais les habitants peuvent ne pas se laisser impressionner ou ne pas faire suffisamment confiance aux experts et demander à rouvrir ces dossiers. Le GRAC (2009) décrit à Montréal l'émergence de citoyen-nes « en mode proposition », qui combinent attachement au quartier et capacité à faire entendre et reconnaître des propositions. Dans la même veine, l'équipe d'A. Deboulet (2010) montre comment des mobilisations de locataires contre des programmes de rénovation urbaine se déploient dans des associations ou des amicales de locataires, mais peuvent également surgir de façon inattendue à l'occasion d'un rassemblement ou par référence à une mémoire collective. La sociabilité, l'appartenance au territoire et le partage d'une histoire apparaissent ainsi comme des supports à une participation qui prend la forme de conduite d'enquêtes, de demande de comptes et de dénonciation d'injustices.

En suivant de tels « profils d'engagement », l'ethnographie peut aussi évaluer les « effets », souvent fragiles (Carrel, 2006) et contrastés (Talpin, 2006), de la participation à des assemblées. L'expérience du jury citoyen de Saint-Brieuc (Barbier, Bedu, Buclet, 2009), à l'appel d'un bureau d'études, tout en suscitant de nombreuses « suspicions » – les associations environnementales refusent d'y prendre part – et « scepticismes » – certains de ses membres en sortent insatisfaits et peu convaincus – conduit néanmoins en 2003 le syndicat mixte intercommunal à renoncer à son projet d'incinération des déchets. Le jury citoyen recommandait un effort de prévention et de modernisation de la plate-forme de compostage, qui allait être suivi à l'échelle du département. Cet article, qui contient beaucoup de données descriptives, ne restitue hélas pas les moments forts de la délibération. Il pointe cependant une difficulté dans la description des conséquences du jury citoyen, qui atteste de l'importance de la grandeur d'échelle temporelle. Le dispositif participatif, tout en pesant sur la décision politique, n'a pas connu de suite. A-t-il dès lors été compris par ses participants et par ses destinataires comme un succès ou comme un échec ? Faut-il voir dans ce changement de cap des élus une victoire de la raison délibérative ou le signe du « pouvoir d'indécision » (Barthe, 2006) et de la démission des pouvoirs publics ? La controverse reste ouverte et l'on voit comment l'ethnographie peut, jusqu'au bout, rendre compte du conflit des interprétations, inhérent à la mise en forme des données descriptives.

## Saisir des styles organisationnels

L'ethnographie de la participation a souvent pour milieu des organisations. Celles-ci médiatisent, par leurs formes et leurs styles, le type d'engagement participatif qui est celui de leurs membres. La notion de « style organisationnel » renvoie à trois éléments : standards discursifs (*speech norms*), frontières avec l'extérieur (*mapping boundaries*) et liens d'entre-appartenance (*members' bonding*). C'est au cœur d'enquêtes dans le Wisconsin et en Californie, dans l'épreuve de micro-cultures organisationnelles qu'il leur fallait comprendre et apprendre, que N. Eliasoph et P. Lichterman (2011) ont élaboré leur catégorie.

Lichterman (1996) montre comment certaines modalités de participation civique sont habitées par les fantômes de la communauté religieuse ou thérapeutique collective. Il analyse cette « politique personnalisée » (*personalized politics*) des groupes d'activistes nord-américains tout en remettant en question les thèses sur l'individualisme de Rieff, Lasch ou Bell, Taylor ou Bellah. La quête de la réalisation de soi est compatible avec le souci du bien public, mais les modalités de cette composition sont inaccessibles aux théories de la culture post-industrielle ou post-matérialiste, elles ne se donnent qu'à l'observation participante et à la description ethnographique (Lichterman, 1995). Eliasoph (2010 ; Gayet-Viaud, 2010) montre comment des personnes *public-spirited*, tout à fait capables de manier la rhétorique du bien public dans des réunions entre soi, commutent vers des registres de discours de mères de famille, de consommatrices ou de voisines quand elles prennent la parole en public – par une espèce d'évaporation du politique. L'ethnographie des pratiques civiques révèle des modalités d'engagement participatif d'une incroyable variété – des façons de cadrer des thèmes de conversation, de produire des identités *in situ* et de faire émerger des « publics fragiles » (Eliasoph, 2003) – qui déjouent sans cesse les simplismes des catégories du sens commun et qui témoignent souvent de conduites paradoxales. Comparant le « style organisationnel » d'activistes à Lyon et à Helsinki, E. Luhtakallio (2012) montre que les militants de la Croix-Rouge ont des engagements très resserrés sur le quartier et mêlent les questions privées et publiques, au point de connaître la tendance politique des commerçants et de boycotter un bureau de tabac au motif que le patron vote Front national. Les militants d'Helsinki, au contraire, n'habitent pas le même territoire, n'ont pas un tel ancrage dans le voisinage et dissocient davantage l'engagement public de leur vie privée.

Dans son enquête sur des associations de travail social à base confessionnelle, Lichterman (2005 ; Hamidi, 2009) a mis à l'épreuve les hypothèses sur le capital social de Robert Putnam, selon lesquelles l'engagement associatif – des chorales aux bowlings, des clubs de football aux cercles de belotte – engendre nécessairement un processus de politisation. Il a critiqué l'hypothèse d'une « spirale sociale » vertueuse engendrée par la participation à la vie associative, non pas de façon abstraite, mais en étudiant des cas concrets sur le terrain. On voit alors comment son ethnographie, prolongée par un effort de typification de styles de groupe (et de types d'engagement), lui permet d'enrichir le raisonnement normatif. Après avoir distingué l'organisation en réseau (*networker*), le volontariat par intermittence (*plug-in volunteer*), la critique sociale (*social critic*), le service à la communauté (*social servant*) et le partenariat (*partner*), Lichterman, dans l'héritage progressiste de J. Addams et de J. Dewey, constate que la participation aux associations n'a pas nécessairement les effets de réactivation des liens de sociabilité et de revitalisation de la vie démocratique que postule une bonne part des réseaux d'ONG et des organisations internationales. On retrouve un projet similaire d'*ethnographie de la société civile* dans l'enquête qu'Eliasoph (2011 ; ou Talpin, 2011) a menée sur les effets d'*empowerment* d'une ONG qui prend soin de jeunes Afro-Américains et Latinos. Une démarche ethnographique permet de

mettre à l'épreuve les valeurs d'inclusion, de pluralisme, de tolérance, d'innovation, que ce type de participation présuppose. Elle montre les paradoxes de pratiques qui s'efforcent, en toute bonne foi, de produire de la communauté, de dépasser des inégalités et de transcender des stigmates, mais dont les résultats sont contraires à ceux escomptés – enseigner à bien manger se fait au prix de la dévalorisation du mode de vie à la maison, acheter un camion pour les promenades des « enfants défavorisés » renvoie ceux-ci à leur condition. Un autre paradoxe, selon Eliasoph, est que la participation forme des citoyens dociles plutôt qu'actifs : elle pousserait à s'orienter dans des situations précaires plutôt que d'essayer de les analyser et de leur trouver des solutions. Eliasoph compare de ce point de vue le volontariat par intermittences, à la carte, au gré de la valse des financements et de la disponibilité des personnes, et l'engagement de fond accompli par les travailleurs sociaux ou les organisateurs communautaires, qui créent des liens suivis de confiance, établissent des règles du jeu stables et réussissent à former les jeunes à qui ils ont affaire. Ces types d'activités volontaires ou professionnelles, bénévoles ou salariées, peuvent être pris comme des supports de participation civique.

## Rendre compte de la multiplicité des rôles de participation

C. Bedu (2010, p. 265-363), dans son enquête sur l'atelier citoyen *Dem'eau* à Nantes, décrit la composition du « comité des sages », qui comprend trois types d'acteurs : les « parties intéressées » (le directeur du Conseil de développement de Nantes métropole, un représentant de *Que choisir ?*, un sociologue de la Sorbonne et le président de l'ADELS), la maîtrise d'ouvrage (des responsables de la Direction de l'eau et du Dialogue citoyen à la gouvernance) et l'équipe scientifique (le laboratoire Cemagref). Elle décrit les modes de recrutement du panel des jurés et ses seize membres, dont dix « profanes » tirés au sort et cinq volontaires – « membres associatifs ordinaires », personnes « en situation précaire » d'un « quartier défavorisé », et « jeunes » contactés à travers le Conseil nantais de la jeunesse. Le montage du dispositif doit ainsi répondre à trois types de contraintes : les « précautions politiques des élus commanditaires », attachés à confiner le processus dans un huis-clos, les « attentes opérationnelles des praticiens de la Direction de l'eau », en quête de pistes d'innovation, et les « prérequis méthodologiques des praticiens et animateurs de la participation », soucieux de la bonne marche de l'expérience. Outre ces acteurs, des intervenants extérieurs vont se relayer pendant plusieurs jours, prenant la parole au cours des séquences de formation, d'investigation et de délibération. Différentes configurations de participation se mettent en place au gré de l'alternance des expositions aux conférences et aux témoignages, de l'implication dans le théâtre-forum institutionnel comme outil pédagogique et d'animation collective et de l'interaction avec un « scrutateur », « Grand témoin », facilitateur et synthétiseur des débats. L'ethnographie de *Dem'eau* est un bon exemple de la diversité des rôles et des activités à projeter pour le concepteur d'un jury citoyen.

Dans des assemblées ouvertes, comme les conseils de quartier, un autre profil de participants s'impose. Il faut d'abord distinguer les « professionnels » (Nonjon, 2005) ou les « artisans » (Carrel, 2013) de la participation – par exemple, en politique urbaine, d'anciens activistes qui ont reconverti leurs capacités, savoir-faire, réseaux de relations et crédits d'autorité en compétences professionnelles ou des spécialistes en urbanisme, architecture, sociologie, marketing ou communication, embauchés et salariés dans des dispositifs. Et puis des représentants d'associations, qui ont eux-mêmes des statuts complexes de porte-parole, parfois reconnus, parfois dénoncés par leurs représentés, occupent leurs places en vertu d'une disposition réglementaire, d'un adoubement politique ou d'une revendication collective. En outre, à côté des « techniciens » en charge d'organiser, de canaliser et de dynamiser le débat, toutes sortes de « médiateurs », plus ou moins visibles ou déclarés, ont leur importance. Il peut s'agir d'autorités morales, comme les représentants de groupes confessionnels, de leaders ethniques, qui sont accrédités d'un statut de porte-parole, de notables électoraux, qui canalisent et catalysent l'opinion et le vote, de journalistes, d'entrepreneurs, de professeurs, de syndicalistes... Il peut s'agir tout simplement de membres de dynasties familiales qui occupent des positions clefs dans l'espace public et dont le pouvoir économique ou social est converti en pouvoir politique : contrôle de l'accès à l'espace public, captation des ressources institutionnelles, crédit dans la prise de parole, capacité à discréditer des adversaires, à user d'influence ou à faire pression... Et de plus en plus, si l'on se porte dans des espaces virtuels, la figure de la tête de réseau s'impose, incontournable dans les médias participatifs (Granjon, Cardon, 2010), gardienne de l'accès au collectif, nœud de sociabilité, pôle de pouvoir et distributrice d'information. Les scènes de participation sont ainsi configurées par les réseaux électroniques d'information, de discussion et de mobilisation, où interviennent des citoyens bien informés ou très concernés par les affaires publiques. Ils se lancent en francs-tireurs dans une palette d'opérations visant à élucider des situations problématiques : enquête, témoignage et mesure, expérimentation et prospection ne sont ainsi plus le seul fait des chercheurs, des fonctionnaires ou des experts.

Là aussi, les ethnographies de la participation permettent d'approfondir les propositions sur la démocratie technique avancées par M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe (2001). Elles montrent comment des postures asymétriques d'« experts », d'« amateurs » ou de « profanes » sont attribuées ou neutralisées et dans quelle mesure les procédures formelles ont une efficacité sur le déroulement concret des interactions. Elles décrivent comment s'ouvrent de nouvelles perspectives et se déploient de nouveaux arguments au cœur des dispositifs et quels types de catégorisations de rôles, de personnes ou d'actions peuvent entraver la dynamique de délibération. Mais ces « forums hybrides » débordent de beaucoup les seuls moments d'assemblée officielle. Les ethnographies se portent alors vers d'autres sites de participation. Si l'on reprend l'exemple du développement rural, on pourra avoir de grandes conférences auxquelles participent ONG et organisations internationales, des congrès de chercheurs discutant de points scientifiques précis ou des meetings locaux de représentants de syndicats et

de coopératives agricoles. Et en contrepoint, l'ethnographe participera à des conversations entre paysans et agronomes au milieu d'un champ de maïs, à des échanges de savoirs et d'espèces dans des maisons de semences, à des collaborations entre vigneron pour mettre en place une viticulture biologique... La participation prend toutes ces formes et pas plus que la science ne peut être confinée dans les laboratoires, pas plus la politique ne peut-elle l'être dans des cénacles officiels. Le processus de participation se solde par une prolifération d'acteurs, avec une distribution de rôles principaux et de seconds rôles, de rôles de présentateurs et de spectateurs accrédités ou non par le processus officiel, et de rôles concédés par cooptation ou conquis par des dissidents. Les participants exclus, insatisfaits ou marginalisés peuvent se replier dans le silence et l'apathie, mais aussi créer des scènes parallèles, où ils agitent des questions de fait, de droit ou de pouvoir refoulées par le processus officiel – voire la création des forums sociaux – ou revendiquer son élargissement par la création de nouvelles voies d'accès à la participation. La configuration des rôles de participation ne cesse de se réarticuler tout au long de cette dynamique collective.

### Décrire des réseaux et des dispositifs : filatures ethnographiques

Dire que l'enquêteur observe et décrit des situations en les plaçant sous le « microscope ethnographique » (Auyero, Joseph 2007) ne signifie pas que celui-ci se retrouve enfermé dans de toutes petites phases spatio-temporelles. Il suit en fait ses enquêtés, leurs objets et leurs discours, s'intéresse à la façon dont des actions s'agrègent et s'institutionnalisent, enchaîne des séries de réunions pour en recomposer la logique narrative, reconstruit des processus participatifs qui sont distribués sur plusieurs sites spatiaux et temporels. L'ethnographe change de poste d'observation et de grandeur d'échelle en accompagnant ses enquêtés et si occasion lui en est donnée, peut circuler entre différentes places dans une organisation – comme M. Benquet (2011) occupant successivement des places de caissière, de syndicaliste et de cadre dans une grande entreprise de distribution. Il peut encore circuler entre les différentes perspectives des protagonistes d'une arène – comme W. Espeland (1998) rendant compte, lors d'un conflit autour de la construction d'un barrage en Arizona, des actions des agences administratives (et des clivages en leur sein entre générations de fonctionnaires), des communautés indiennes, des groupements d'entrepreneurs, des associations d'écologistes ou des élus politiques. La participation des uns est indissociable de la participation des autres. A. Mische (2009) a ainsi suivi les différentes composantes du mouvement pour l'*impeachment* de Collor de Mello en 1992 au Brésil. Elle a pu coupler son travail d'observation participante avec une enquête sur les stratégies discursives des composantes en vue de passer de leur « segmentation sectorielle » à une forme de « convergence civique » ; et elle a fondé sa démonstration de cette constitution d'alliances improbables autour d'une plate-forme commune – *coalition building* et *consensus formation* – en ayant une démarche plus formelle d'analyse de réseaux. De même, au Brésil, les enquêtes sur les budgets participatifs doivent comprendre leurs ancrages

dans les réseaux du Parti des travailleurs et dans les organisations catholiques ou syndicales, afin de saisir comment des expériences antérieures fournissent des points de repère aux discussions et comment des « activistes » aguerris et jouissant d'autorité facilitent le fonctionnement des assemblées et des commissions (voir le cas du quartier de *Pôr do Sol* in Baiocchi, 2005). Cette question du « *networking* » devient cruciale quand elle renvoie à des techniques explicites de mobilisation et de conscientisation, comme pour la formation de réseaux *alter-activistes* (Juris, 2008 ; Juris, Pleyers, 2009 ; Pleyers, 2010).

La métaphore de la « filature ethnographique » est intéressante de ce point de vue-là. Elle a été utilisée par M. Berger (2009) pour rendre compte du suivi des assemblées d'urbanisme participatif mises sur pied dans le cadre du Contrat de réhabilitation du quartier Callas à Bruxelles. Chaque réunion a sa propre unité spatio-temporelle, mais elle est aussi une phase dans une intrigue. L'ethnographe saisit, au même titre que les citoyens assidus, comment une cohérence est tissée de réunion en réunion, moyennant des opérations de reprise ou d'oubli : remise en contexte, rappel des événements, définition du planning, distribution de procès-verbaux, programmation des discussions à venir... Cette filature peut prendre la forme d'une ethnographie multisituée, à la façon de S. Laine (2011 et 2012), quand elle étudie la *Free hugs campaign* qui débute au Forum social mondial de Belém en 2009. Elle compare ce travail d'« ethnographie globale » avec celui accompli lors des autres forums de Bamako en 2006 et de Nairobi en 2007, puis le poursuit sur des sites électroniques, en particulier *YouTube*, où elle reste en contact avec des *Free Huggers*. Un autre exemple de référence, oublié dans la littérature sur la participation, est donné par l'enquête au long cours de W. F. et K. K. Whyte, *Making Mondragón* (1988). Les Whyte analysent les stratégies d'innovation de ce système de coopératives au pays basque en réponse aux défis rencontrés à partir de 1955 : la création d'un système de sécurité sociale et de retraite, celle de la banque Caisse populaire du travail (1959) et de l'école polytechnique (1964), puis l'institutionnalisation progressive d'une « fédération lâche » au « management intégré », le développement de l'agrobusiness et de chaînes de supermarchés... D. Greenwood (et al., 1991) poursuivent l'enquête sur Fagor [83 000 employés en 2012, dont 85 % d'associés-coopérateurs] et montrent comment les modalités de la participation changent en fonction des « restructurations » dues à la crise des années 1990 – Fagor devenant un des grands groupes multinationaux de l'électroménager. L'amplitude des salaires reste réduite à un pour six, mais la « géographie morale » (Greenwood et al., 1991, p. 111) des positionnements hiérarchiques « en haut » (*arriba*) et « en bas » (*abajo*) s'est transformée. Le principe « une personne, une voix » est toujours respecté et toutes les décisions importantes concernant les « co-proprétaires » sont prises en assemblée générale par les « conseils de direction » – même si l'aménagement de nouvelles lignes de fabrication est conçu par les cadres et accepté ou refusé par les « conseils sociaux » de « travailleurs » (Whyte, 1991, p. 225-238).

La description et l'analyse de fédérations, de réseaux et d'arènes organisationnelles sont ainsi requises – par une ethnographie multisituée ou par une

ethnographie en équipe – pour comprendre la distribution de pratiques de participation sur une multiplicité de sites, connectés les uns avec les autres.

## Les modalités d'engagement dans un processus de participation

Sur le terrain, l'enquêteur doit bien sûr compter ses enquêtés, repérer quels sont leurs propriétés sociales et leurs statuts organisationnels, maîtriser les procédures et les réglementations qui régissent un dispositif, le resituer par rapport à un système constitutionnel et institutionnel pour ce qui concerne la démocratie politique ou par rapport à un système financier et industriel pour ce qui concerne la démocratie économique. De ce point de vue, le projet d'A. Fung et E. O. Wright (*Real Utopias Project* : 2003) d'« approfondir la démocratie » à travers leur « *empowered participatory governance* », ouvrait des pistes intéressantes. Mais la question de la « capacitation » (*empowerment*) peut être posée autrement, à travers une démarche que l'on peut qualifier de « *micro-analyse de la participation* » – non pas qu'elle serait cantonnée à un niveau « micro », opposé au « méso » et au « macro », mais au sens où elle dissèque les modes d'attachement et de détachement, d'engagement et de désengagement de leurs participants et où elle décortique le fonctionnement concret des dispositifs depuis leurs perspectives, en situation.

### Modalités d'engagement et formats de participation

L'observation directe permet de mener cette micro-analyse de la participation. Berger (2012) circule le long de trois axes. Justesse de la participation : il repère qui prend la parole et en se présentant sous quelle identité, avec quelle autorité ou légitimité, en soulignant la difficulté que les sujets ont à tenir leur place, en risquant de viser trop haut ou de tomber trop bas, dans un balancement entre attente d'omnicompétence et déni de compétence des profanes. Pertinence topique : il examine quels sujets de discussion sont proposés et quelles opérations de triage, sélection, censure, discrédit, critique ou reformulation ces sujets subissent avant d'être convertis en mesures sensées ou praticables pour les élus et experts. Correction de l'expression : il montre comment des prises de parole sont ignorées ou rejetées parce qu'elles se trompent de jeu de langage ou ne respectent pas une grammaire du « parler en public » (Cardon, Heurtin, Lemieux, 1995) – abordant des questions sur un ton trop personnel ou trop agressif. La participation au sens politique est ici ressaisie par rapport à la participation au sens de l'engagement situationnel selon Goffman (2013) (qui parle de « rôles de participation »), de l'ethnopragmatique ou plus radicalement, de l'ethnométhodologie.

Cette démarche n'est cependant pas la plus répandue. L'article de J. Charles qui, dans ce dossier, montre la place constitutive des environnements matériels pour

le travail de catégorisation et de cartographie des situations dans un dispositif participatif en Belgique, s'inscrit dans un autre programme de recherche, élaboré et popularisé par L. Thévenot (2006) et ses étudiants, sur la question des « régimes » ou des « formats » d'engagement. Dans le cadre de cette analyse des politiques du proche, A. Richard-Ferroudji (2011) montre comment les participants aux dispositifs de gestion locale de l'eau, autour de l'Orb, en Hérault, ne cessent de s'approprier et de réajuster les outils et les guides de bonne pratique qu'ils fournissent. Plusieurs figures de participant se composent, correspondant à la typologie des engagements en justification, en plan et en familiarité. Le participant est un « porteur d'enjeux », qui défend des intérêts identifiables par ses partenaires et ses adversaires et qui organise des moyens pour réaliser ses objectifs – disposer d'eau pour arroser des vergers ou élever des poissons. Le participant est aussi un « sujet moral ayant la capacité et la volonté de participer au débat collectif en visée d'un bien commun » – défendre l'eau comme « patrimoine de la nation ». Le participant est enfin le « familier » d'un bout de nature, à la façon des pêcheurs à la ligne d'E. Doidy (2003) qui peuvent valoriser leur attachement à la rivière, mais doivent aussi s'en détacher, par désingularisation de leur engagement, pour pouvoir se faire entendre. Cette dialectique de l'enracinement et de l'arrachement est variable selon les pays, et ne va pas sans ambiguïté. La figure de l'« habitant » peut ainsi être revendiquée pour se démarquer du repoussoir que sont les représentants d'association ou les militants politiques (Flanquart, Lafaye, 2001). À cela, se rajoute un « régime d'engagement exploratoire » (Auray, 2011) qui permet d'enquêter ou d'expérimenter des possibles en vue de recomposer un monde commun. Chaque situation de participation est ainsi « composite », comme Richard-Ferroudji le montre en décrivant la « grand-messe » du comité de rivière, le « défouloir » du comité consultatif et l'« entre-soi » de la rencontre au bord de l'eau.

On pourrait imaginer de combiner ces questionnements avec les travaux sur les parcours d'activistes ou les carrières militantes, qui prennent en compte des cohortes générationnelles, des appartenances et des circulations dans des réseaux sociaux, des sociabilités de genre ou de classe, de voisinage ou de religion, des formes de reconversion des capacités à participer à un domaine d'action vers un autre, des mécanismes de désengagement ou de retrait de la vie publique (Fillieule, 2005). Elle donnerait une épaisseur biographique et une densité contextuelle à l'analyse situationnelle, sans pour autant opposer structures d'un côté et actions de l'autre. C'est ce qu'a fait P. Rius, à sa façon, dans son enquête sur les organisations de *piqueteros* de la périphérie sud de Buenos Aires (Rius, 2010). Ici, elle montre combien la participation à ces assemblées est incompréhensible si on ne l'analyse pas en relation aux activités qui mettent en contact des amis, des parents et des voisins, des partenaires économiques et des militants politiques, sur des objets tels que la distribution de colis alimentaires. On retrouve là des intuitions présentes dans *Weapons of the Weak* de J. Scott (1985) ou mieux encore, dans *Avenues of Participation* de D. Singerman (1995), qui montre comment la « participation populaire » au Caire, en 1985-86, passe par des réseaux d'interaction, de proche en proche, qui connectent les

« communautés locales » aux institutions politiques et administratives et qui sont des opérateurs de conversion de questions domestiques en demandes adressées à l'État. C'est seulement par ce biais ethnographique que l'on peut ressaisir, dans toute leur richesse et toute leur ambiguïté, les modes de relation entre les habitants de quartiers populaires, les élus et les fonctionnaires chargés des programmes sociaux. Sans que l'on puisse tracer une limite claire entre le privé et le public, le formel et l'informel, le légal et l'illégal, le communautaire et le politique.

### Participation à des dispositifs NTIC et à des « sciences citoyennes »

Un autre domaine où l'ethnographie commence à faire ses preuves est celui de la participation à des expérimentations collectives, fortement équipées en dispositifs scientifiques et technologiques.

Un premier exemple peut être donné par la participation électronique. Une énorme littérature est désormais disponible, par exemple dans la revue *Réseaux*, sur la participation à des arènes sur internet et de plus en plus, sur Wikies, Twitter, Facebook, YouTube et sur la blogosphère. Elle donne parfois dans la critique de l'aggravation de la fracture sociale (l'exclusion des plus démunis de la participation sur le net), parfois dans l'utopie de l'accès libre et direct et la promesse du village planétaire (la communauté virtuelle à l'échelle globale). Mais elle décrit souvent les modalités de participation à une multiplicité de réseaux, sites et forums qui donnent accès à des espaces publics, comme le journalisme participatif, l'*e-voting* ou les mobilisations digitales. Elle peut le faire de différentes manières. Une analyse praxéologique des activités de lecture et d'écriture électronique permet de déréifier les interfaces de communication et de montrer quelles opérations sont mises en œuvre dans la participation à des débats sur le net. Les activités de discussion sur un chat ne font pas qu'augmenter du capital social ou inculquer des compétences démocratiques. Elles façonnent, dans la temporalité des échanges communicationnels, l'expérience de collectifs, moyennant des procédures d'identification et de reconnaissance, d'acceptation et d'exclusion. Elles organisent un ordre de places, avec ses gradations de familiarité et d'anonymat, ses hiérarchies d'autorité et de légitimité. Elles travaillent à la constitution de perspectives communes et de savoir partagés, dans des opérations de coopération, de régulation et de transaction. Elles différencient des catégories de participants auxquelles sont associés des ensembles de droits et d'obligations (Velkovska, 2011). On pourrait sur ces questions apprendre des modalités de participation à l'encyclopédie libre Wikipédia ou à la confection des logiciels libres (Auray, 2004) et transférer certains résultats des recherches sur les jeux vidéo (Boutet, 2008). On pourrait explorer comment l'émergence de nouveaux outils de connexion et de collaboration entretient un lien symbiotique avec la création de lieux participatifs comme les *social media clubs* ou les espaces de *coworking*. N. Benvegnu (2011), dans une thèse sur la « politique des *netroots* »,

a décrit différentes façons d'armer la démocratie participative en techniques et en procédures (équiper, installer, configurer, explorer, clôturer) et de configurer ainsi l'intelligence publique. Il enquête sur un ensemble varié de projets : l'implication croissante de réseaux d'action publique dans l'activité collective des élus, des fonctionnaires et des experts sur le cas du Radiophare ; l'activation de certains dispositifs techniques dans les opérations d'aménagement de la RN19 ; ou dans une autre dimension, aux États-Unis, la controverse sur l'énergie par *Energize America* comme moyen de pression sur l'*establishment* démocrate et de reconquête de l'appareil du parti. L'ethnographie lui permet de montrer concrètement comment ces dispositifs sont mis en œuvre, paramétrés et étalonnés par leurs concepteurs et animateurs et aménagés par les usages en contexte qu'en font leurs récepteurs.

Un second exemple peut être tiré du domaine du développement rural ou de la gestion des ressources renouvelables. Les dispositifs de protection de la biodiversité ont été remis en cause par des « naturalistes amateurs », donnant lieu à ce qui a été qualifié de « sciences citoyennes » (Irwin, 1995 ; Charvolin et al., 2007). P. Alphandéry et A. Fortier (2007) ont montré comment les associations du « groupe des 9 », issues du monde agricole, forestier, cynégétique et piscicole, se sont insurgées contre la directive Habitats de 1992 et le projet Natura 2000, de création d'un réseau d'espaces protégés et les mesures d'inventaire, de gestion et de conservation de la biodiversité par le ministère de l'Écologie. Ce refus de participer aux dispositifs officiels est allé de pair avec la participation à des tentatives de réhabiliter, à partir des années 1990, les savoirs « locaux » et souvent « ancestraux », attachés aux pratiques de ces professionnels ruraux, dans leurs écologies respectives, et négligés par l'État ou par l'Union européenne. L'intrusion des paysans du Réseau semences paysannes dans la sélection des plantes a été un moment important dans cette prise de conscience par les agriculteurs de l'enjeu de la biodiversité et des problèmes que pose sa réglementation. L'attention publique s'est focalisée sur le refus de participer aux expérimentations sur les organismes génétiquement modifiés et la critique des grandes firmes de céréaliers, observable dans les spectaculaires opérations de fauchage des champs de maïs transgénique. Mais elle est moins consciente de la portée politique des programmes de recherche participative, au Sénégal ou au Mexique par exemple (Jankowski, 2012) et de l'exigence de coopération entre agriculteurs, scientifiques et politiques autour de projets de sélection de variétés ou de culture de plantes. Déconfinement de la génétique végétale, dépassement des modèles délégués et centralisés de l'innovation, réappropriation du droit et du pouvoir de sélectionner et de semer par les agriculteurs, invention de savoirs encastés dans des terroirs et des sociabilités, « compagnonnage avec des plantes-êtres » au lieu de l'exploitation fordiste des ressources, adaptation des semences à des environnements locaux, constitution de réseaux d'échanges non marchands et déploiement de nouvelles formes d'expérience et d'identité paysannes (Bonneuil, Demeulenaere, 2007) : ce sont tous ces éléments politiques, écologiques et ontologiques, qui sont impliqués dans le développement de forums hybrides autour de la recherche participative.

## Manières de faire des biens communs, manières de faire des collectifs

Dans ce sens, on ne peut qu'insister sur les promesses d'une ethnographie comparée, entre études de cas, par-delà les frontières nationales. L'exercice de traduction est difficile, non seulement parce que « participer » n'a pas le même sens ici et là, mais parce que ce sont des régimes d'engagement, des dispositifs institutionnels, des politiques publiques, des traditions civiques, des cultures organisationnelles... des formes plus ou moins typiques d'articulation de la sphère publique qui doivent être pris en considération. L'ethnographie traite de toutes ces questions en partant des activités concrètes de fabrication de problèmes publics, qui s'emparent ou non de dispositifs et de procédures, les détournent, voire s'en tiennent à l'écart.

L'ethnographie comparée d'activistes en France et en Finlande a permis à E. Luhtakallio (2012) de repérer des formes différentes de relation aux pouvoirs publics dans les deux pays et de cohésion des participants entre eux (adossée ou non à des appartenances territoriales et dépendante de frontières entre vie publique et vie privée). La recherche menée par le Groupe action recherche (GRAC, 2009) sur des « expériences marginales » (squats, centres sociaux autogérés, etc.) et sur des « expériences instituées » de participation à des projets de rénovation urbaine en France, en Catalogne et au Québec, montre la complexité des relations entre mouvements sociaux et institutions dans les processus participatifs, « entre domestication et ensauvagement », et enrichit ainsi les perspectives qui postulent l'incompatibilité entre les formes institutionnalisées et les formes autonomes, associatives, militantes de participation (Neveu, 2011). Un autre collectif de chercheurs (Eliasoph, Luhtakallio, Charles et Carrel) expérimente actuellement une « ethnographie transculturelle » sur des groupements d'activistes du vélo à Los Angeles, Helsinki, Bruxelles et Paris, dans le cadre d'une réflexion sur le rôle des associations dans le débat public sur le changement climatique. Comment ces groupes d'activistes « grassroots », de petite taille, essaient-ils dans ces quatre pays de faire-valoir cet enjeu transnational ? Quels points communs existe-t-il entre ces collectifs, en termes d'inventivité militante, telles que les manifestations à vélo appelées « masses critiques », bruyantes et festives ? Comment ces pratiques sont-elles, en même temps, marquées par l'aménagement urbain de villes singulières, des cultures politiques nationales et des contextes politiques locaux ? Comment s'opère la délibération au sein de ces collectifs, ainsi qu'entre ces collectifs et les élus, les médias, les autres citoyens présents dans l'espace public... avec lesquels les relations sont parfois conflictuelles ?

Ce n'est que par ethnocentrisme que l'on travaille à partir d'un concept d'intérêt général, en surplomb des intérêts particuliers, le premier ne s'affirmant dans l'espace public qu'en refoulant les seconds dans la sphère privée. Il existe d'autres modalités de « mise en commun », ce que L. Thévenot (2006) appelle, à partir du cas russe, une « grammaire par affinités communes » et qu'I. Thireau (2012) a exploré, sur le cas chinois, « de proche en proche ». On pourrait revenir

aux travaux de P. Lichterman (1995 et 1996) sur la quête de « réalisation de soi » dans l'« engagement civique » aux États-Unis, et les mettre en regard des synthèses de J. Ion (2001) et de ses proches (Ion, Ravon, 1998) sur l'engagement « distancié » et « affranchi », comme il était thématisé alors en France. L'activité participative met en œuvre des dispositifs de rôles de production et de réception et se plie à ce qu'elle perçoit comme des « conventions dramatiques et rhétoriques » (Gusfield, 2007) en vigueur dans un « ordre public » (Goffman, 2013). F. Polletta et J. Lee (2006) insistent sur les bonnes manières d'énoncer des raisons ou de raconter des histoires et les bons moments pour le faire. La reprise des genres en vigueur du témoignage, de la dénonciation et de la justification, de la critique et de la revendication est un pré-requis pour bien s'adresser à autrui, produire des performances recevables, au double sens d'intelligibles et acceptables, mais aussi pour *être en prise sur un monde commun*. Ce ne sont en effet pas seulement des contraintes formelles qui pèsent sur les activités participatives. Elles prennent fond sur une expérience collective, où ont sédimenté des épreuves du vrai et du faux, du probable et de l'invraisemblable, du légitime et de l'illégitime, du tolérable et de l'intolérable, du juste et de l'injuste, du droit et du tort, du rationnel et de l'irrationnel, du désirable et de l'indésirable, du faisable et de l'irréalisable. Et elles portent au bout du compte sur des versions du bien vivre ensemble.

Ces critères de l'expérience collective, du plus personnel au plus commun, en acte dans des contextes locaux, sont au cœur de l'enquête sur les formes d'action participative autour de biens communs. Pour donner des exemples de mise en perspective, dans le prolongement du programme de Thévenot, on peut mentionner la recherche de L. Centemeri (2010 et 2011) sur les mobilisations après le désastre de Seveso, en Italie, en 1976, en l'absence d'un processus de reconnaissance politique et de réparation juridique du dommage environnemental. Centemeri décrit comment a été inventée, en parallèle aux types de participation catholique (Comunione e liberazione), communiste (Case del popolo, cercles ouvriers, syndicats et coopératives...) et gauchiste (Democrazia proletaria), une « action politique attachée au territoire habité ». Avec la création du cercle Legambiente et de l'entreprise sociale Natur&, le bien commun s'indexe sur les attachements personnels des habitants, dans leurs espaces familiers, embarqués dans un activisme associatif, rompus à une « culture du faire », tirant parti de la subsidiarité politique et faisant émerger des emplois alternatifs. Ce monde commun, bien différent de celui auquel nous sommes habitués en France, prend un tour encore plus exotique dans la recherche d'O. Koveneva (2011), qui met en regard la défense des étangs de Meudon et celle de la source et des collines de Krylatskoe à Moscou. Le travail de traduction bilatérale des catégories permet de faire comprendre au lecteur français ce qui meut et émeut les « habitants » ou les « voisins » d'un lieu, comment ils vivent leur proximité dans des communautés à géométrie variable et quelles épreuves les poussent à prendre part à une lutte commune. Le transfert sans précaution du régime d'engagement civique ou républicain, inhérent à la catégorie française ou états-unienne de « public », et qui s'impose dans divers montages collectifs et institutionnels aux élus, aux

experts et aux activistes, ignore certaines formes d'expérience dans lesquelles s'inscrit l'action participative, en particulier ses modalités d'ancrage ou de détachement des enracinements familiaux. Vivre ensemble dans un monde durable est un souci politique universel, mais les façons de le faire sont d'une grande diversité.

## Des écoles de démocratie ? La question des capacités politiques

L'argument le plus classique porte sur la puissance d'engendrement de compétences proprement démocratiques de la participation politique. La participation serait une école de démocratie, transformant les points de vue dans l'échange délibératif, inculquant des vertus civiques telles que la tolérance, l'empathie, le sens de l'intérêt général, mais également des savoir-faire tels que parler en public, écouter ou prendre en compte les intérêts d'autrui (Mansbridge, 1999). Au lieu d'opposer « amateurs » et « professionnels », « experts » et « profanes », l'ethnographie permet de comprendre, dans tel ou tel cours d'action, quelles sont les formes d'expérience et de connaissance engagées par les participants pour traiter de la situation et dans quelle mesure ces participants se reconnaissent ou se dénie leurs capacités. Elle peut avoir une vision décourageante, ou tout au moins, ironique, vis-à-vis de ces vertus de la participation.

En effet, si l'engagement public permet ainsi à des profanes d'acquérir des savoirs d'experts (dont le degré de transférabilité et de généralisabilité est variable), qu'ils combinent avec leur expérience du terrain, et de discuter parfois d'égal à égal avec élus et techniciens, cet apprentissage peut aussi avoir l'effet pervers de les couper de la base des participants. L'enquête menée par quelques participants à un budget participatif au sujet d'antennes-relais les a conduits à mettre en cause les techniciens municipaux, avant de se voir accusés par d'autres habitants d'usurper un statut de façon indue (Talpin, 2011b). Cefaï (2007b) a décrit l'incompréhension croissante par les membres d'une association de quartier des enjeux techniques et politiques du conflit, au fur et à mesure que celui-ci s'est déployé dans des arènes urbanistique et judiciaire et le travail pédagogique que leurs porte-parole ont dû mettre en place pour éviter les malentendus. Les processus d'enquête fondent sans doute la formation de publics capables, mais provoquent aussi parfois leur fragmentation autour de nouvelles lignes de cliage qui les reconduisent à l'impuissance.

Autre problème : C. Hamidi (2006 et 2010) ou P. Lichterman (2005) ont montré que le souci politique n'a qu'une place marginale et fugace dans les conversations ordinaires et que l'engagement volontaire dans des associations civiques ne pousse pas nécessairement à de nouveaux engagements publics. Il n'a pas nécessairement les vertus bénéfiques qu'on lui prête : il ne se porte pas toujours sur le terrain du droit ou de la justice, n'assume pas le conflit autour d'enjeux rendus publics, ne recourt pas forcément à un argumentaire en termes

de généralisation et n'invente pas de solution hors de canaux routiniers (Cefaï, 2003 ; Eliasoph, à paraître, chap. 2). La participation peut n'enseigner qu'à « jouer au bon citoyen » (Talpin, 2006). Ce ne sont pas tant les capacités de réflexion, de jugement ou de coopération qui seraient accrues que celles de respecter les règles du jeu institutionnel et de s'en tenir à un certain registre de questions imposées – une espèce de domestication, conformément aux attentes de ceux qui ont fixé l'agenda. Les participants « ne sortent plus des clous » : leur imagination critique est bridée, ils collent à leurs personnages de participants, ils sont pris dans un réseau de loyautés, leur potentiel d'action est canalisé par le dispositif.

Même difficulté : N. Eliasoph (2011) rend compte des paradoxes de l'action bien intentionnée des Blancs de classes moyennes qui participent avec beaucoup de cœur à des ONG destinées à aider des Noirs de classes défavorisées. Ayant suivi pendant près de cinq ans des projets locaux visant à émanciper les participants en encourageant leur engagement civique, elle constate que les apprentissages s'avèrent en général bien maigres. Des processus d'*empowerment* se produisent, mais rarement là où on les attend. C'est en général dans les coulisses, grâce au suivi, jour après jour, de travailleurs sociaux dévoués (bien que peu valorisés dans le langage civique américain, qui leur préfère les « volontaires »), que certains enfants apprennent à avoir confiance en leur capacités d'action, à prendre la parole en public et à s'engager dans des initiatives collectives. Si l'*empowerment* par la participation est possible, il requiert du temps – ce qui ne manque d'interroger sur la capacité des mini-publics, fabriqués artificiellement, dont la durée est réduite à quelques jours, à laisser des traces sur leurs participants. On pourrait ici mettre en regard le travail qui avait été accompli au CRESAL autour de J. Ion (2001 ; Ion, Ravon, 1998) sur l'engagement « distancié » ou « affranchi », à la carte, où de nouvelles formes d'individuation et de publicisation se dessinent, et les effets de « décapacitation » dont souffrent certains individus, dans une vie associative dominée aux États-Unis, selon Eliasoph (2012 et à paraître) par le résultat à court terme, la flexibilité des personnes et des ressources et la recherche de *fun*.

Mais tout n'est pas si noir au pays de la participation. Si la thèse selon laquelle le budget participatif de Porto Alegre a été un véritable vecteur d'*empowerment* des classes populaires est contestée (Nylsen, 2003), les travaux de G. Baiocchi (2005) attestent cependant de l'évolution de la trajectoire d'un certain nombre de participants, tout comme de l'*empowerment* collectif de la société civile locale. Ce sont ainsi les relations entre la société civile, la ville de Porto Alegre et l'État du Rio Grande do Sul qui se sont, en près de quinze ans, transformées. L'influence accrue des organisations communautaires dans l'action publique et la naissance de nouvelles associations ont en partie modifié les pratiques clientélistes. En interrogeant certaines inégalités sociales reproduites par l'État tout en octroyant un pouvoir décisionnel direct, le budget participatif a contribué à la capacitation de certaines franges de la population. Si de tels changements ne sont pas allés sans profits politiques pour le *Partido dos Trabalhadores* (PT),

l'expérience indique que les formes d'*empowerment* institutionnel, personnel et collectif ne peuvent entièrement être séparées (Fung, Wright, 2003). Un point que J. O'Miel et J. Talpin (2012) constatent également, dans la participation de musulmans de la ville de Florence à une consultation relative à la construction d'une mosquée – l'apprentissage participatif étant ici corrélatif des effets symboliques de la reconnaissance publique d'un groupe d'ordinaire marginalisé et du travail mené en coulisses dans cette communauté musulmane.

L'expérience des budgets participatifs européens de Cordoue, Séville, Morsang-sur-Orge, Paris et Rome, ethnographiés par H. Nez (2010) ou J. Talpin (2011b), apparaît plus nuancée. Des apprentissages se sont indéniablement opérés (savoir, savoir-faire, savoir-dire, savoir-être), tant d'un point de vue individuel (par l'étude des trajectoires) que collectif (dans les relations entre associations et municipalités). Mais ils ne concernent cependant qu'un nombre limité d'acteurs, que l'on pourrait mettre en regard de la masse des déçus de la participation. L'enquête comparative d'A. Lang (2010) sur deux assemblées citoyennes, en Colombie Britannique et en Ontario, analogues d'un point de vue procédural, confirme que le temps est une donnée centrale dans les phénomènes d'apprentissage, ceux-ci étant plus durables dans des expériences intensives d'un an que dans des dispositifs plus éphémères. Les styles organisationnels (Eliasoph, Lichterman, 2010) ont également eu leur importance. Alors qu'en Colombie Britannique les participants étaient traités comme des « *VIP* », avec respect et considération, les relations étaient plus « *friendly* » en Ontario. Parallèlement, les organisateurs ont laissé davantage de place en Colombie Britannique à l'auto-organisation dans le choix des experts et les options en discussion, qu'en Ontario, où les participants étaient pris par la main de bout en bout. Au final, les participants à la première expérience montrent une confiance dans leur capacité d'action bien plus importante que dans la seconde – cette participation plus intensive se traduisant par la suite par un surcroît d'engagement associatif ou politique.

## Conclusion

Pour conclure, on se contentera de préciser deux raisons pour lesquelles les ethnographies de la participation ont une utilité, au-delà du fait qu'elles permettent de rassembler des données descriptives.

D'une part, elles permettent de mettre à l'épreuve du terrain des propositions analytiques, provenant de démarches plus théoriques, et de les tester. Elles le font sur deux fronts. Sur le front de la théorie de la délibération : certains enthousiasmes normatifs sur la capacité des participants à perfectionner leurs façons de raisonner à travers l'échange d'arguments, à neutraliser leurs différences statutaires et leurs intérêts particuliers et à se plier aux énoncés communs qui auraient émergé en cours de route, sont relativisés. Les ethnographies de la participation sont une invitation à complexifier et à contextualiser

les raisonnements abstraits, à portée philosophique, et à penser à l'épreuve du concret. Sur le front de la théorie de la participation : il n'est plus possible de se contenter des platitudes de l'Eurobaromètre, ni même des enquêtes plus raffinées par *survey* ou sur des contextes artificiels. Quels que soient les apports de ces travaux, qui essaient de restituer un panorama général – *the big picture* – ou de reconstruire des environnements dont les variables soient contrôlées – toutes choses étant égales par ailleurs –, ils doivent être mis en regard d'études de cas de type ethnographique. La recherche avance non seulement par des voies hypothético-déductive ou inductive-probabiliste, mais aussi par les voies de la comparaison et de la typification à partir d'enquêtes sur site naturel.

D'autre part, ces ethnographies sont des méthodes irremplaçables d'évaluation de projets participatifs. Elles ne sont pas exclusives de grilles de lecture plus formalisées qui permettent de radiographier telle ou telle organisation civique à partir d'indicateurs standards. Elles n'invalident pas les recherches qui s'inquiètent de la corruption de la participation par l'institutionnalisation ou par le management. Elles les accompagnent au jour le jour, en ayant accès à des difficultés pratiques et à des détours réflexifs qui échappent à d'autres méthodes. Les enquêtes menées à Mondragón ont ainsi été lues et discutées par des équipes de recherche, formées sur place, et elles ont été recyclées dans une réflexion à l'intérieur des coopératives. Dans un autre registre, les enquêtes à forte teneur ethnographique de C. Bedu (2010) ou de N. Benvegna (2011) sont directement connectées à une pratique d'évaluation de dispositifs dans des projets d'aménagement du territoire ou dans des services de politique urbaine. Les méthodologies qui sont élaborées en Europe dans le domaine des « innovations agro-écologiques », en particulier en matière de sélection participative (Pimbert, 2011), sont adossées à des enquêtes par sondage, des jurys citoyens, des audiences publiques, des exercices de projection et des ateliers de délibération, mais aussi à des enquêtes quasi ethnographiques sur des formes d'expérience, enracinées localement (Scott, 1998), en contrepoint des savoirs généraux de l'État et du marché. La participation observante est ainsi mise au service d'une ingénierie de la démocratie participative.

## Bibliographie

- Abélès M., Jeudy H.-P. (dir.), 1997, *Anthropologie du politique*, Paris, Armand Colin.
- Alphandéry P., Fortier A., 2007, « La contestation de Natura 2000 par le groupe des 9 », in P. Cornu, J.-L. Mayaud (dir.), *Au nom de la terre : agrarisme et agrariens en France et en Europe du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, La Boutique de l'histoire, p. 427-442.
- Auray N., 2004, « Le sens du juste dans un noyau d'experts : Debian et le puritanisme civique », in Proulx S., Massit-Folléa F., Conein B. (dir.), *Internet : une utopie limitée*, Québec, Presses de l'Université de Laval, p. 71-94.

- Auray N., 2011, « Les technologies de l'information et le régime exploratoire », in P. Van Andel, D. Boursier (dir.), *La sérendipité : le hasard heureux*, Paris, Hermann, p. 329-343.
- Auyero J., Joseph K., 2007, « Introduction : Politics Under the Ethnographic Microscope », in L. Joseph, M. Mahler, J. Auyero (dir.), *New Perspectives in Political Ethnography*, New York, Springer, p. 1-13.
- Baiocchi G., 2003, « Emergent Public Spheres : Talking Politics in Participatory Governance », *American Sociological Review*, 68, p. 52-74.
- Baiocchi G., 2005, *Militants and Citizens : The Politics of Participatory Democracy in Porto Alegre*, Stanford, Stanford University Press.
- Baiocchi G., Connor B., 2008, « The Ethnos in the Polis : Political Ethnographies in Sociology », *Sociology Compass*, 2 (1), p. 139-155.
- Barbier R., Bédu C., Buclet N., 2009, « Portée et limites du dispositif "jury citoyen" : réflexions à partir du cas de Saint-Brieuc », *Politix*, 86 (2), p. 186-207.
- Barbot J., 2002, *Les malades en mouvements : la médecine et la science à l'épreuve du sida*, Paris, Balland.
- Barthe Y., 2006, *Le pouvoir d'indécision : la mise en politique des déchets nucléaires*, Paris, Economica
- Bedu C., 2010, *Quand une citadelle technique se (sou)met à l'épreuve de l'"impératif délibératif" : récit et analyse pragmatique d'une procédure de type "mini public" dans le domaine de l'eau potable*, Thèse pour le doctorat de Sciences techniques et sociétés, Université de Strasbourg.
- Benquet M., 2011, *La mise au travail : ethnographie des relations professionnelles dans une grande entreprise à l'actionnariat financier*, Thèse pour le doctorat de l'Ehess, Paris.
- Benvegnu N., 2011, *La politique des netroots : la démocratie à l'épreuve d'outils informatiques de débat public*, Thèse pour le doctorat de l'École nationale supérieure des mines, Mines-ParisTech.
- Berger M., 2009, *Répondre en citoyen ordinaire : enquête sur les « engagements profanes » dans un dispositif d'urbanisme participatif à Bruxelles*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Université libre de Bruxelles.
- Berger M., 2011, « Micro-écologie de la résistance : les appuis sensibles de la parole citoyenne dans une assemblée d'urbanisme participatif à Bruxelles », in M. Berger, D. Cefaï, C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique : ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 101-130.
- Berger M., Cefaï D., Gayet-Viaud C. (dir.), 2011, *Du civil au politique : ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles, Peter Lang.
- Berger M., 2012, « Mettre les pieds dans une discussion publique : la théorie goffmanienne de la position énonciative appliquée aux assemblées de démocratie participative », in D. Cefaï, S. Laugier, L. Perreau (dir.), *Goffman et l'ordre de l'interaction*, Paris, PUF, p. 395-430.
- Berocan F., 2010, « Au fond de la forêt d'eucalyptus... Des Indiens et des pipelines dans l'État de l'Espírito Santo au Brésil », in M. Berger, D. Cefaï, C. Gayet-

- Viaud (dir.), *Du civil au politique : ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 257-288.
- Bleil S., 2012, *Vie et luttes des Sans-Terre au sud du Brésil : une occupation au Paraná*, Paris, Khartala.
- Blondiaux L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Seuil.
- Bohman J., 2008 [2004], « Réaliser la démocratie délibérative comme mode d'enquête : le pragmatisme, les faits sociaux et la théorie normative », trad. C. Girard, *Tracés*, 15, <http://traces.revues.org/883> (accès le 10/07/2012).
- Bonneuil C., Demeulenaere E., 2007, « Vers une génétique de pair à pair ? L'émergence de la sélection participative », in F. Charvolin, A. Micoud, L. K. Nyhart (dir.), *Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, p. 122-147.
- Borzeix A., Collard D., 2009, « Figures de l'intermédiation », in M. Carrel, J. Ion, C. Neveu (dir.), *Les intermittences de la démocratie : formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, Paris, L'Harmattan, p. 195-216.
- Boutet M., 2008, « S'orienter dans les espaces sociaux en ligne : l'exemple d'un jeu », *Sociologie du travail*, 50, p. 447-470.
- Brenner N., 2004. *New State Spaces : Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, New York, Oxford University Press.
- Broqua C., 2009, « L'ethnographie comme engagement : enquêter en milieu militant », *Genèses*, 5 (2), p. 109-124.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Cardon D., Heurtin J.-P., Lemieux C., 1995, « Parler en public », *Politix*, 31, p. 5-19.
- Carrel M., 2006. « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire », *Politix*, 19 (75), p. 33-51.
- Carrel M., 2013, *Faire participer les habitants ? Pauvreté, citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Paris, ENS Lettres et Sciences humaines.
- Cary P., 2007, *La politique introuvable ? Expériences participatives à Recife (Brésil)*, Paris, L'Harmattan.
- Cefaï D., 2003, « Action associative et citoyenneté ordinaire : la société civile comme matrice de la *res publica* ? », in J. Benedicto, M. L. Moran (dir.), *Aprendiendo a ser ciudadano*, Madrid, Injuve, p. 91-116.
- Cefaï D., 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ?*, Paris, La Découverte.
- Cefaï D., 2007b, « Le quartier comme contexte, ressource, enjeu et produit de l'action collective : Belleville, Paris XX<sup>e</sup> », in T. Vitale (dir.), *In nome di chi ? Partecipazione e rappresentanza nelle mobilitazioni locali*, Milan, Franco Angeli, p. 135-162.
- Cefaï D., 2010, « L'expérience ethnographique, l'enquête et ses publics », in D. Cefaï, P. Costey, É. Gardella, C. Gayet-Viaud, P. Gonzalez, E. Le Méner, C. Terzi (dir.), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'Ehess, p. 547-598.

- Cefai D., 2011, « Vers une ethnographie (du) politique : décrire des ordres d'interaction, analyser des situations sociales », in M. Berger, D. Cefai, C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 545-598.
- Cefai D., Terzi C., 2012, « Présentation », in Id. (dir.), *L'Expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'Ehess, « Raisons pratiques 22 », p. 9-47.
- Centemeri L., 2010, « De "radicaux" à "enracinés" : réflexions sur l'engagement environnementaliste local », in F. Colonna, L. Le Pape (dir.), *Traces. Désir de savoir et volonté d'être : l'après-colonie au Maghreb*, Paris, Sindbad et Actes Sud, p. 432-452.
- Centemeri L., 2011, « Retour à Seveso : la complexité morale et politique du dommage à l'environnement », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 66 (1), p. 213-240.
- Champy F., Israël L., 2009, « Professions et engagement public », *Sociétés contemporaines*, 73, p. 7-20.
- Charles J., 2012, *Une participation éprouvante : enquêtes sur l'autogestion, le management participatif, la participation citoyenne et l'empowerment*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Louvain et Ehess.
- Charvolin F., Micoud A., Nyhart L. K., 2007, *Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Chateauraynaud F., Torny D., 1999, *Les sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'Ehess.
- Chauvin S., 2011, « Sur la route de Washington : le déchirement d'un pèlerinage politique de travailleurs journaliers », in M. Berger, D. Cefai, C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique : ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 503-544.
- Combes H., Hmed C., Mathieu L., Siméant J., Sommier I., 2011, « Observer les mobilisations : retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix*, 1, 93, p. 7-27.
- Cossart P., Talpin J., Keith W., 2012, « Introduction. Comparer les pratiques délibératives à travers les époques : une aberration historique ? », *Participations*, 2 (2), p. 7-47.
- Deboulet A. (dir.), 2010, *La rénovation urbaine entre enjeux urbains et engagements citoyens*, Puteaux-La Défense, PUCA.
- Dewey J., 2010 [1927], *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard.
- Doidy E., 2003, « Faire entendre la voix des usagers dans les concertations environnementales », *Sociologies pratiques*, 7, p. 49-64.
- Eliasoph N., 2003, « Publics fragiles : une ethnographie de la citoyenneté dans la vie associative », in D. Cefai, D. Pasquier (dir.), *Les sens du public*, Paris, PUF, p. 225-268.
- Eliasoph N., 2010 [1998], *L'Évitement du politique : comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, trad. C. Hamidi, Paris, Economica.

- Eliasoph N., 2011, *Making Volunteers : Civic Life After Welfare's End*. Princeton, Princeton University Press.
- Eliasoph N., 2012, *Politics of Volunteering*, Cambridge, Polity Press (à paraître).
- Eliasoph N., Lichterman P., 2011 [2003], « Culture en interaction : une ethnographie des styles de groupe de deux organisations civiques en Californie », trad. M. Berger, D. Cefaï, C. Gayet-Viaud, in *Id.* (dir.), *Du civil au politique : ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 355-400.
- Epstein S., 2008, « Patient Groups and Health Movements », in E. J. Hackett, O. Amsterdamska, M. Lynch, J. Wajcman (dir.), *The Handbook of Science and Technology Studies*, Cambridge, MIT Press, p. 499-539.
- Espeland W., 1998, *The Struggle for Water : Politics, Rationality, and Identity in the American Southwest*, Chicago, University of Chicago Press.
- Fer Y., 2010, *L'Offensive évangélique : voyage au cœur des réseaux militants de Jeunesse en Mission*, Genève, Labor et Fides.
- Fillieule O. (dir.), 2005, *Le désengagement militant*, Paris, Belin.
- Fischer N., 2009, « Une frontière négociée : l'assistance juridique associative aux étrangers placés en rétention administrative », *Politix*, 87 (3), p. 71-92.
- Flamand A., 2011, « La fabrique d'un public régional : observation participante du premier jury citoyen en Poitou-Charentes », in Y. Sintomer, J. Talpin (dir.), *La démocratie participative au-delà de la proximité*, Rennes, PUR, p. 75-90.
- Flanquart H., Lafaye C., 2001, « L'habitant et le militant : dispositifs participatifs et associations dans l'agglomération dunkerquoise », in CRESAL (dir.), *Actions associatives, solidarités et territoires*, Saint-Étienne, PUSE, p. 323-329.
- Fung A., Wright E. O. (dir.), 2003, *Deepening Democracy : Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*, Londres, Verso.
- Futrell R., 2002, « La gouvernance performative : maîtrise des impressions, travail d'équipe et contrôle du conflit dans les débats d'une city commission », *Politix*, 57, 15, p. 147-165.
- Gayet-Viaud C., 2010, « Est-il devenu indécent de parler de politique ? », *La vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr/Est-il-devenu-indecent-de-parler.html> (consulté le 10/07/2012).
- Goffman E., 1983, « The Interaction Order : American Sociological Association, 1982 Presidential Address », *American Sociological Review*, 48, 1, p. 1-17.
- Goffman E., 1988 [1981], *Façons de parler*, trad. A. Kihm, Paris, Minuit.
- Goffman E., 2013 [1963], *Comment se conduire dans les lieux publics : notes sur l'organisation sociale des rassemblements*, trad. D. Cefaï, Paris, Economica.
- Gonzalez P., 2008, « Lutter contre l'emprise démoniaque : les politiques du combat spirituel évangélique », *Terrain*, 50, p. 44-61.
- Gonzalez P., 2011, « Revendiquer la nation suisse au nom de Dieu : lorsque la prophétie se fait politique dans une église évangélique », in M. Berger, D. Cefaï, C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique : ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 167-204.

- GRAC (Groupe Recherche Action), 2009, *Ressaisir la citoyenneté aux bords du politique : expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec*, Lyon, Rapport pour le PUCA.
- Granjon F., Cardon D., 2010, « Des médias alternatifs aux médias participatifs », in *Id.*, *Mediactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 111-133.
- Greenwood D. J., Gonzalez Santos J. L. et al., 1991, *Industrial Democracy as Process : Participatory Action Research in the Fagor Cooperative Group of Mondragón*, Maastricht, Van Gorcum et Stockholm, Arbetsilvscentrum.
- Gusfield J., 2007 [1981], *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, trad. D. Cefaï, Paris, Economica
- Hamidi C., 2006, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation : engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, 56 (1), p. 5-25.
- Hamidi C., 2009, « La culture civique sans le capital social. Styles de groupe, vie associative et civilité ordinaire aux États-Unis », *La vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr/La-culture-civique-sans-le-capital.html> (accès le 10/07/2012).
- Hamidi C., 2010, *La société civile dans les cités : engagement associatif et politisation dans des associations de quartier*, Paris, Economica.
- Harding S. F., 2000, *The Book of Jerry Falwell : Fundamentalist Language and Politics*, Princeton, Princeton University Press.
- Haug C., Teune S., 2008, « Identifying Deliberation in Social Movement Assemblies : Challenges to Comparative Participant Observation », *Journal of Public Deliberation*, 4 (1), article 8.
- Heredia B., Barreira I., Bezerra M. O., Palmeira M., Coradini O. L., 2012, *Política, governo e participação popular: Conselhos, orçamento participativo e outras experiências*, Rio de Janeiro, Livraria Blooks/ Botafogo.
- Ion J., 2001, *L'Engagement au pluriel*, Saint-Étienne, PUSE.
- Ion J., Ravon B., 1998, « Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel », *Lien social et politique*, 39, p. 59-71.
- Irwin A., 1995, *Citizen Science : A Study of People, Expertise and Sustainable Development*, Londres, Routledge.
- Jankowski F., 2012, « Légitimation des savoirs environnementaux dans un programme de recherche participative au Sénégal » (inédit).
- Joseph L., Mahler M., Auyero J. (dir.), 2007, *New Perspectives in Political Ethnography*, New York, Springer.
- Juris J., 2007, « Practicing Militant Ethnography with the Movement for Global Resistance (MRG) in Barcelona », in S. Shukaitis, D. Graeber (dir.), *Constituent Imagination : Militant Investigation, Collective Theorization*, Oakland, AK Press, p. 164-176.

- Juris J., 2008, *Networking Futures : The Movements against Corporate Globalization*, Raleigh-Durham, NC, Duke University Press.
- Juris J., Pleyers G., 2009, « Alter-Activism : Emerging Cultures of Participation among Young Global Justice Activists », *Journal of Youth Studies*, 12, p. 57-75.
- Kaminstein D., 1996, « Persuasion in a Toxic Community : Rhetorical Aspects of Public Meetings », *Human Organization*, 55 (4), p. 458-464.
- Katz J., 1982, *Poor People's Lawyers in Transition*, New Brunswick, Rutgers University Press.
- Koveneva O., 2011, « Les communautés politiques en France et en Russie : regards croisés sur quelques modalités du "vivre ensemble" », *Annales, Histoire, sciences sociales*, 66 (3), p. 787-817.
- Laine S., 2011, « Grounded Globalizations of Transnational Social Movement : Ethnographic Analysis on Free Hugs Campaign at the World Social Forum Belem 2009 », *Ephemera : Theory and Politics in Organizations*, 11 (3), p. 243-257.
- Laine S., 2012, *Young Actors in Transnational Agoras : Multi-Sited Ethnography of Cosmopolitan Micropolitical Orientations*, Helsinki, Finish Youth Research Network.
- Lang A., 2010, « Citizen Learning in State-Sponsored Institutions : Accounting for Variation in the British Columbia and Ontario Citizens' Assemblies on Electoral Reform », in E. Pinnington, D. Schugurensky (dir.), *Learning Citizenship by Practicing Democracy : International Initiatives and Perspectives*, Newcastle, Cambridge Publishing.
- Lichterman P., 1995, « Beyond the Seesaw Model : Public Commitment in a culture of Self-Fulfillment », *Sociological Theory*, 13 (3), p. 275-300.
- Lichterman P., 1996, *The Search for Political Community : American Activists Reinventing Commitment*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lichterman P., 1998, « What Do Movements Mean ? The Value of Participation Observation », *Qualitative Sociology*, 21 (4), p. 401-418.
- Lichterman P., 1999, « Talking Identity in the Public Sphere : Broad Visions and Small Spaces in Sexual Identity Politics », *Theory and Society*, 28 (1), p. 101-141.
- Lichterman P., 2005, *Elusive Togetherness : Church Groups Trying to Bridge America's Divisions*, Princeton, Princeton University Press.
- Lichterman P., 2012, « Religion in Public Action : From Actors to Settings », *Sociological Theory*, 30 (1), p. 15-36.
- Lolive J., 1997, « La montée en généralité pour sortir du NIMBY », *Politix*, 39, p. 109-131.
- Lolive J., 2009, « Quand les artistes collaborent avec les mouvements de riverains : propositions pour une esthétique participative », in J.-P. Thibaud, C. Duarte (dir.), colloque *Ambiances en partage / Ambiências compartilhadas*, Rio de Janeiro, 3-6/11/2009.
- Luhtakallio E., 2012, *Practicing Democracy : Local Activism and Politics in France and Finland*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

- Luhtakallio E., Eliasoph N., 2012, « Ethnography of Politics and Political Communication : Studies in Sociology and Political Science », in K. Hall Jamieson, K. Kenski (dir.), *Oxford Handbook of Political Communication*, Oxford, Oxford University Press (à paraître)
- Mahler M., 2006, « Politics as a Vocation : Notes Toward a Sensualist Understanding of Political Engagement », *Qualitative Sociology*, 29, p. 281-300.
- Mansbridge J., 1980, *Beyond Adversary Democracy*, New York, Basic Books.
- Mansbridge J., 1999, « On the Idea that Participation Makes Better Citizens » in S. Elkin, K. Soltan (dir.), *Citizen Competence and Democratic Institutions*, The Pennsylvania University Press, p. 291-325.
- Mansbridge J., 2003, « Practice-Thought-Practice » in A. Fung, E. O. Wright (dir.), *Deepening Democracy, Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*, Londres, Verso, p. 175-199.
- Mazeaud A., 2010, *La fabrique de l'alternance : la « démocratie participative » dans la recomposition du territoire régional (Poitou-Charentes 2004-2010)*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de La Rochelle.
- McPhail C., Wohlstein R. T., 1983, « Individual and Collective Behavior Within Gatherings, Demonstrations, and Riots », *Annual Review of Sociology*, 9, p. 579-600.
- Mische A., 2009, *Partisan Publics : Communication and Contention across Brazilian Youth Activist Networks*, Princeton, Princeton University Press.
- Monnoyer-Smith L., 2012 (dir.), *Format de l'expression citoyenne dans les procédures locales de concertation en environnement : une comparaison européenne*, Rapport final, Programme « Concertation, décision, environnement ».
- Munson Z., 2009, *The Making of Pro-Life Activists : How Social Movement Mobilization Works*, Chicago, University of Chicago Press.
- Neveu C., 2003, *Citoyenneté et espace public : habitants, jeunes et citoyens dans une ville du Nord*, Villeneuve d'Ascq, Éditions du Septentrion.
- Neveu C., 2004, « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté », *Revue européenne des migrations internationales*, 20 (3), p. 89-102.
- Neveu C., 2011, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, 1 (1), p. 186-209.
- Nez H., 2010, *Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : regards croisés sur les expériences de Paris et Cordoue*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Université Paris 8.
- Nonjon M., 2005, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, 70, p. 89-112.
- Nylen W., 2002, « Testing the Empowerment Thesis : The Participatory Budget in Belo Horizonte and Belem, Brazil », *Comparative Politics*, 34 (2), p. 127-145.
- O'Miel J., Talpin J., 2012, « Se discuter l'espace : comment les pratiques participatives toscanes structurent la controverse autour de la localisation d'une mosquée à Florence », communication au colloque « S'engager dans les espaces publics », Paris, CERI, 5-6 avril 2012.

- Overney L., 2011, *Par-delà "la participation des habitants" : pour une sociologie des épreuves de vigilance à La Duchère*, Thèse pour le doctorat en anthropologie et en sociologie, Université Lumière Lyon 2.
- Pimbert M., 2011, *Participatory Research and On-Farm Management of Agricultural Biodiversity in Europe*, Londres, IIED-Russell Press.
- Pleyers G., 2010, *Alter-Globalization : Becoming Actors in the Global Age*, Cambridge, Polity Press.
- Polletta F., 2002, *Freedom is an Endless Meeting : Democracy in American Social Movements*, Chicago, University of Chicago Press.
- Polletta F., 2008, « Just Talk : Public Deliberation After 9/11 », *Journal of Public Deliberation*, 4, 1, art. 2, 22 p. <http://services.bepress.com/jpd/vol4/iss1/art2/>.
- Polletta F., Lee J., 2006, « Is Telling Stories Good for Democracy ? Rhetoric in Public Deliberation after 9/11 », *American Sociological Review*, 71, p. 699-723.
- Qualitative & Multi-Method Research*, 2009, 7 (2).
- Rabeharisoa V., Callon M., 1999, *Le pouvoir des maladies : l'Association française contre la myopathie et la recherche*, Paris, Presses de l'École des Mines.
- Richard-Ferroudji A., 2011, « Limites du modèle délibératif : composer avec différents formats de participation », *Politix*, 2011, 96 (4), p. 161-181.
- Rui S., 2004, *La démocratie en débat : les citoyens face à l'action publique*, Paris, Colin.
- Rius P., 2010, *Faire valoir sa légitimité : radicalité et banalité dans les mouvements des piqueteros en Argentine des années 1990-2007*, Paris, Thèse pour le doctorat de sociologie, Ehess.
- Schatz E. (dir.), 2009, *Political Ethnography : What Immersion Contributes to the Study of Power*, Chicago, University of Chicago Press.
- Scott J., 1985, *Weapons of the Weak : Everyday Forms of Peasant Resistance*, New Haven, Yale University Press.
- Scott J., 1985, *Seeing like a State : How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*, New Haven, Yale University Press.
- Scott J., 2008 [1998], *La domination et les arts de la résistance*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Singerman D., 1995, *Avenues of Participation : Family, Politics, and Networks in Urban Quarters of Cairo*, Princeton, Princeton University Press.
- Sintomer Y., 2007, *Le pouvoir au peuple*, Paris, La Découverte.
- Stavo-Debaugue J., 2012, « Des événements difficiles à encaisser : un pragmatisme pessimiste », in D. Cefai, C. Terzi (dir.), *L'Expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'Ehess, coll. « Raisons pratiques, 22 », p. 191-224.
- Talpin J., 2006, « Jouer les bons citoyens : les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs », *Politix*, 19 (75), p. 13-31.
- Talpin J., 2011, « L'essentiel n'est pas de participer : engagement associatif et transformation personnelle », *La vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr/L-essentiel-n-est-pas-de.html> (accès le 10/07/2012).

- Talpin J., 2011b, *Schools of Democracy : How Ordinary Citizens (Sometimes) Become Competent in Participatory Budgeting Institutions*, Colchester, ECPR Press.
- Thévenot L., 2006, *L'Action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte.
- Thireau I., 2012, « Agir ensemble à Dongcun, ou le surgissement caché du politique », in I. Thireau (dir.), *De proche en proche : ethnographie des formes d'association en Chine contemporaine*, Berne, Peter Lang AG (à paraître).
- Velkovska J., 2011, « Faire collectif sur internet : formes de reconnaissance et de régulation dans les activités d'écriture électronique », in M. Berger, D. Cefaï, C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique : ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 323-354.
- Vidal D., 1999, *La politique au quartier : rapports sociaux et citoyenneté à Recife*, Paris, Éditions de la MSH.
- Vitale T., Boschetti L., 2011, « "Les Roms ? Ils ne sont pas encore prêts à se représenter eux-mêmes !" Les tensions entre groupes roms et associations "gadje" à Milan », in M. Berger, D. Cefaï, C. Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique : ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, p. 401-428.
- Warren M. R., 2001, *Dry Bones Rattling*, Princeton, Princeton University Press.
- Wedeen L., 2010, « Reflections on Ethnographic Work in Political Science », *Annual Review of Political Science*, 13, p. 255-272.
- Weller J.-M., 1998, « La modernisation des services publics par l'utilisateur : une revue de la littérature (1986-1996) », *Sociologie du travail*, 40, p. 365-392.
- Whyte W. F., 1996 [1943], *Street Corner Society*, Paris, La Découverte.
- Whyte W. F., Whyte Kathleen K., 1988, *Making Mondragón : The Growth and Dynamics of the Worker Cooperative Complex*, Ithaca, Cornell ILR Press.
- Whyte W. F. (dir.), 1991, *Participatory Action Research*, Newbury Park, Sage.
- Wood R., 2002, *Faith in Action*, Chicago, University of Chicago Press.
- Yon K., 2009, « Quand le syndicalisme s'éprouve hors du lieu de travail : la production du sens confédéral à Force ouvrière », *Politix*, 22 (85), p. 57-79.
- Zask J., 2011, *Participer : essai sur les formes démocratiques de la participation*, Lormont, Le Bord de l'eau.

## Abstract – Ethnographies of participation

In the context of a renewal of political ethnography, reviewing a range of ethnographic approaches to participation helps us identify some main trends in this growing area of research. The stakes of this issue are not only methodological however. Ethnographies of participation question the boundaries of their object of study. They invite us to investigate citizen science, online communication, informal, everyday talk or organized, collective action. Along with the studies on participatory devices, ethnographies also describe the formats of participation in deliberative assemblies as well as organizational styles of civic engagement. They catch the uprising of non-planned participation and follow up processes and networks spread out over space and time. They also help us document how people build political capacities, as well as what people signal by refusing to participate. This issue gathers six articles taking up the challenge of an ethnography of participation in six different countries: the United States, the United Kingdom, Belgium, Spain, Argentina and France.

**Keywords** ethnography of politics, participatory assemblies, publics, gathering, comparative ethnography, political participation

**Daniel Cefaï** est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales et chercheur au Centre d'étude des mouvements sociaux-Institut Marcel Mauss (CEMS-IMM/ EHESS). Il a édité récemment *L'Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010 et avec Mathieu Berger et Carole Gayet-Viaud, *Du civil au politique : ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, 2011.

**Marion Carrel** est maîtresse de conférences à l'Université Lille 3 et chercheuse au Centre de recherches « Individus, épreuves, sociétés » (CeRies, Lille 3), associée au Centre d'étude des mouvements sociaux-Institut Marcel Mauss (CEMS-IMM/ EHESS). Elle a publié récemment *Faire participer les habitants ? Pauvreté, citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Éditions Lettres et sciences humaines, 2013.

**Julien Talpin** est chargé de recherche au CNRS au sein du Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS, Lille 2). Il a publié récemment *Schools of Democracy : How Ordinary Citizens (Sometimes) Become More Competent in Participatory Budgeting Institutions*, Colchester, ECPR Press,

2011 et co-dirigé, avec Yves Sintomer, *La démocratie participative au-delà de la proximité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

**Nina Eliasoph** est professeure à l'University of South California, Los Angeles. Elle a publié récemment *Making Volunteers : Civic Life After Welfare's End*, Princeton, Princeton University Press, 2011, et son premier livre, *L'Évitement du politique : comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, Economica, 2010, a été traduit en français.

**Paul Lichterman** est professeur à l'University of South California, Los Angeles. Il a publié *The Search for Political Community : American Activists Reinventing Commitment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996 et *Elusive Togetherness : Church Groups Trying to Bridge America's Divisions*, Princeton, Princeton University Press, 2005.



## Mots clés

ethnographie du politique, assemblées participatives, publics, rassemblements, ethnographie comparée, filature ethnographique, participation politique